

Rétrospective du 20^e siècle

L'arrivée d'un nouveau siècle est l'occasion de jeter un regard en arrière sur celui qui se termine. Les changements survenus dans le domaine démographique sont très importants; on peut même dire qu'ils étaient impensables il y a cent ans, même dans l'imagination des utopistes. La première révolution fut celle de la mortalité, suivie de celle de la fécondité et de celle, plus récente, de la nuptialité. L'augmentation de la population est aussi considérable, et les changements dans sa structure sont remarquables. Nous suivrons dans cette section spéciale l'ordre général des chapitres habituels de la situation démographique, mais en ne retenant que la vue d'ensemble des événements; le long terme est donc privilégié à l'examen des tendances récentes. Les statistiques du début du siècle, particulièrement du premier quart du siècle, sont moins fiables que les données plus récentes; elles sont cependant suffisamment précises pour donner un ordre de grandeur. La perspective retenue ici est transversale, c'est-à-dire que nous présentons avant tout des données annuelles. Une publication récente (Gauthier et al., 1997 et 1998) fait état de l'évolution démographique du point de vue longitudinal, c'est-à-dire par génération.

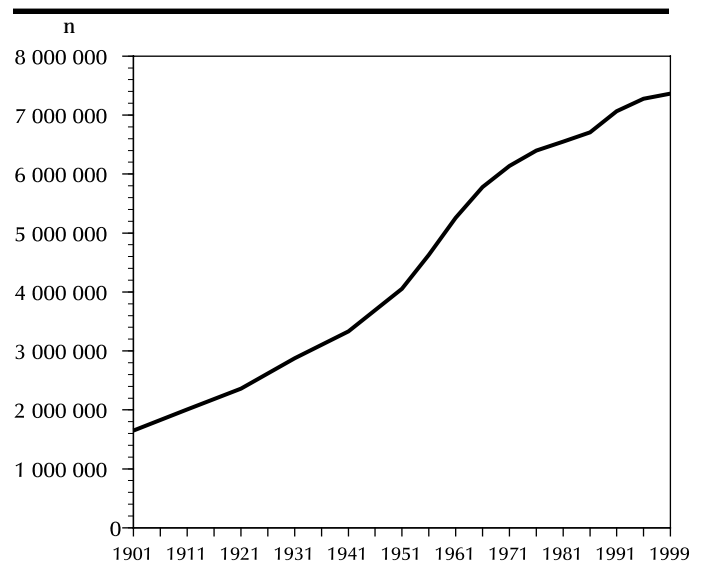
La population totale

La population mondiale atteint 6 milliards d'humains à la fin du 20^e siècle, en regard d'environ 1,6 milliard au début du siècle. Celle du Québec a été multipliée par 4,4, passant de 1,6 million à 7,4 millions d'habitants. La population du Québec représente à peine 1 humain sur 1 000, alors que l'on compte près d'un milliard d'Indiens (1 humain sur 6) et encore plus de Chinois (1 humain sur 5). L'ensemble de la population canadienne est passé de 5,4 à 30,5 millions au cours du siècle, soit une multiplication par 5,6.

Comme la population de l'ensemble du Canada croît plus vite que celle du Québec, le poids du Québec dans le Canada a diminué de 31 % à 24 %.

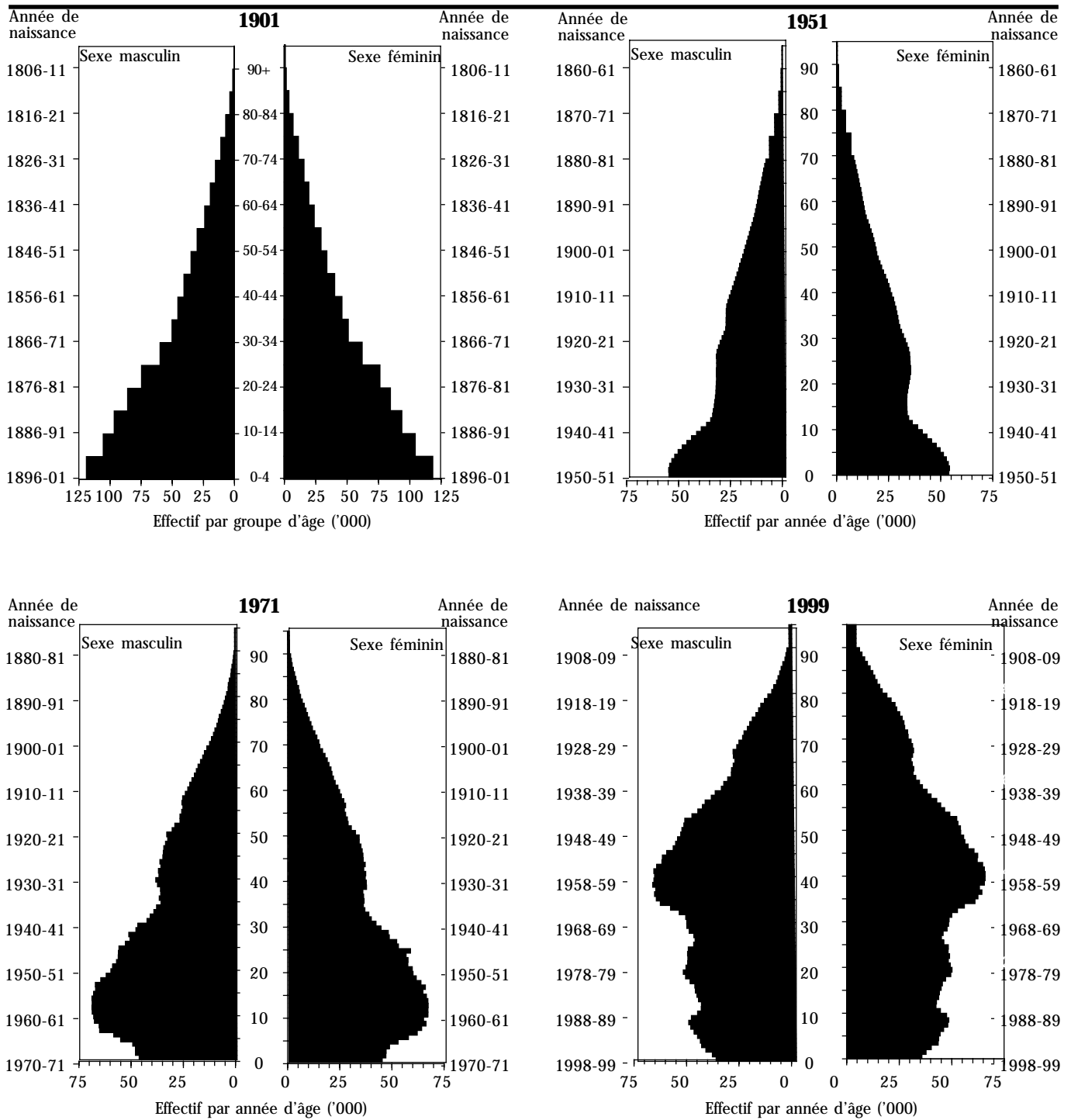
La figure 1.1 permet de suivre l'évolution décennale de la population. Le recensement de 1911 révèle déjà un effectif de 2,0 millions; 40 ans plus tard, la population a doublé avec 4,1 millions d'habitants en 1951. Les années 50 sont témoin d'une croissance spectaculaire de 30 %, et on dénombre 5,3 millions de personnes en 1961. En 1976, on en compte un million de plus et encore un autre million à la fin du siècle. La croissance s'essouffle cependant, et la dernière décennie ne connaîtra qu'une augmentation de 5 %. En observant la courbe à la hausse de la figure 1.1, on a

Figure 1.1
Population, Québec, 1901-1999



Source : Statistique Canada, Recensements, Estimations de la population.

Figure 1.2
Pyramides des âges, Québec, 1901, 1951, 1971 et 1999



Source : Statistique Canada, Recensements, Estimations de la population.

peine à imaginer que si les dernières projections se réalisent (Thibault et al., 1999), on atteindra environ 7,8 millions d'habitants en 2026, pour ensuite revenir au niveau actuel de 7,4 millions vers le milieu du 21^e siècle. L'examen du mécanisme de renouvellement de la population aidera à comprendre ce renversement de tendance.

La structure par âge et par sexe

La façon habituelle de présenter la structure de la population est de construire des pyramides où les effectifs des plus jeunes forment la base et ceux des plus vieux le sommet, et où les femmes et les hommes sont par convention représentés à droite et à gauche, respectivement. Quatre pyramides sont dessinées à la figure 1.2, soit celles de 1901, de 1951, de 1971 et de 1999. Notons que les effectifs de la pyramide de 1901 sont par groupes d'âge et que l'abscisse de cette année est différente de celle des trois autres pyramides.

À voir la pyramide de 1901, on comprend pourquoi ces représentations graphiques ont reçu ce nom dans le passé. Les structures d'aujourd'hui ont peu l'air de pyramides. La forme est bien régulière, et l'effectif est de moins en moins élevé avec l'augmentation de l'âge. La pyramide de 1901 est typique de celle d'une population à forte fécondité et à forte croissance. On retrouve ce genre de pyramide aujourd'hui dans bon nombre de pays sous-développés. Dans la pyramide par année d'âge de 1951, on observe le creux occasionné par le faible nombre de naissances survenues pendant les années 30 et la reprise de la natalité au début de la deuxième guerre. Si les histogrammes de 1951 sont si réguliers, c'est que les données du recensement ont été lissées par Statistique Canada. On voit bien dans la pyramide de 1971 le rétrécissement à la base causé par la chute de la fécondité débutant au milieu des années 60. Les générations du baby-boom sont encore bien en évidence dans la pyramide de 1999, où l'on remarque aussi la faiblesse des effectifs aux très jeunes âges.

De nos jours, ce sont les naissances qui déterminent l'allure générale des pyramides, sauf aux âges élevés, où la mortalité est importante. Les migrations n'influent pas beaucoup sur la structure par âge. Il est assez évident que les femmes sont de plus en plus nombreuses au sommet des pyramides. Cela s'explique principalement par le fait que leur vie moyenne est maintenant beaucoup plus longue que celle des hommes. En revanche, à la base des pyramides, le nombre de garçons dépasse celui des filles, puisqu'il y a un peu plus de naissances masculines.

Figure 1.3
Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1901-2051

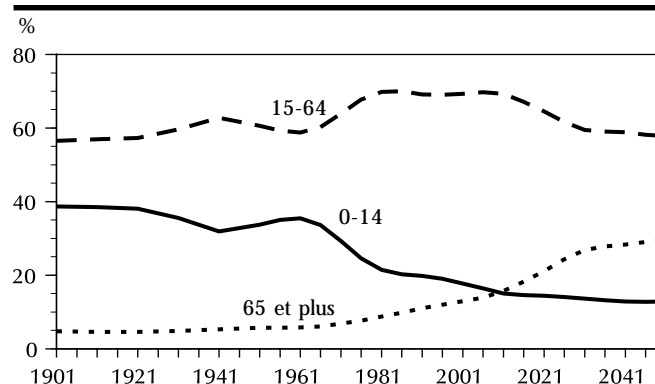


Figure 1.4
Rapport de dépendance, Québec, 1901-2051

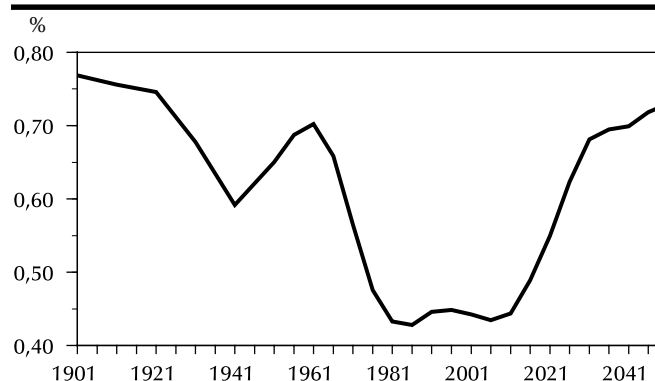
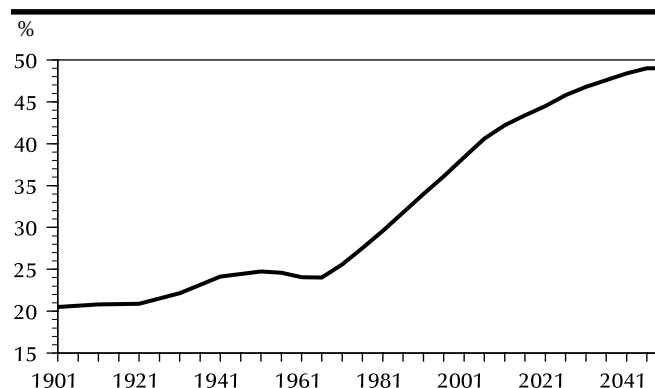


Figure 1.5
Âge médian de la population, Québec, 1901-2051



Sources : Statistique Canada, Recensements, Estimations de la population. Institut de la statistique du Québec, Thibault et Gauthier (1999), Projections de la population.

On peut résumer la structure par âge en la répartissant en trois grands groupes aux frontières un peu arbitraires : les jeunes de 0-14 ans, les personnes d'âge actif de 15-64 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus (figure 1.3). Au début du siècle, on comptait 39 % de jeunes, 56 % de personnes de 15-64 ans et 5 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Les proportions n'ont pas bougé beaucoup dans la première moitié du siècle, mais depuis les années 60, on observe une forte diminution de la proportion des jeunes et une augmentation corollaire des autres groupes. On ne trouve plus en 1999 que 18 % de jeunes, soit un peu moins de la moitié de la proportion du début du siècle, mais 69 % de personnes de 15-64 ans et 13 % de personnes âgées.

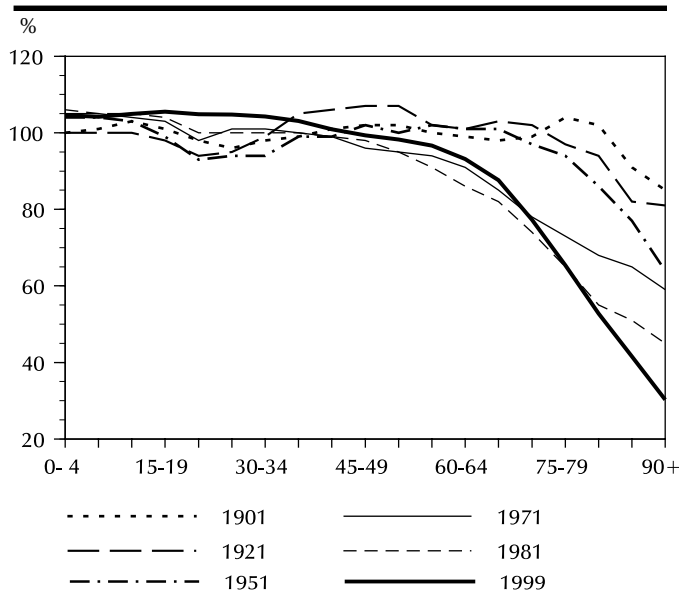
Le rapport de dépendance mesure le poids relatif des jeunes et des vieux en regard de la population de 15-64 ans (figure 1.4). Au début du siècle, le rapport est de 0,77; il baisse pendant les années 30 et 40, mais remonte à 0,70 en 1961. Le nombre de dépendants par personne de 15-64 ans chute ensuite de façon importante; il se situe autour de 0,45 depuis le milieu des années 70. La « charge » démographique pour les personnes d'âge actif est donc maintenant relativement faible, mais elle devrait s'accroître dans le futur, avec le vieillissement de la population. Il faut préciser que la « charge » d'un enfant et celle d'une personne âgée varient dans le temps, tout comme les frontières des âges d'activité.

Enfin, le dernier indicateur résumant l'évolution de la structure par âge est l'âge médian, qui sépare la population en deux groupes égaux (figure 1.5). Jusqu'au début des années 20, la population était si jeune que la moitié des personnes avaient moins de 21 ans. L'âge médian a augmenté lentement, pour atteindre 25 ans au début des années 70. Depuis ce temps, il a crû rapidement et se situe à 37 en 1999. D'après les dernières projections de population, il se pourrait qu'au milieu du 21^e siècle, près de la moitié de la population ait 50 ans ou plus.

Dans l'ensemble de la population, on compte tout au long du siècle à peu près autant d'hommes que de femmes, mais depuis quelques décennies, une légère majorité féminine semble s'établir. Ainsi, en 1999, on trouve 49,3 % d'hommes et 50,7 % de femmes. Nous avons déjà mentionné qu'il naissait plus de garçons que de filles et que la mortalité des hommes était supérieure à celle des femmes. Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) sont donc supérieurs à 100 chez les jeunes et diminuent avec l'âge, comme on le constate à la figure 1.6. Mais ce qui ressort avant tout de l'évolution des rapports de masculinité, c'est la féminisation croissante des personnes âgées au cours du siècle. Aux recensements de 1901 à 1931, on dénombre

autant d'hommes que de femmes dans le groupe des 65 ans et plus, mais la proportion de femmes augmente beaucoup dans la deuxième moitié du siècle, si bien qu'en 1999, 59 % des personnes âgées sont des femmes. Plus l'âge est avancé, plus le contraste est grand : chez les personnes de 85-89 ans, par exemple, on compte 91 hommes pour 100 femmes en 1901, 77 en 1951, 65 en 1971 et seulement 41 en 1999. Ces écarts s'expliquent par le fait que les progrès réalisés dans la lutte contre la mortalité ont d'abord avantagé énormément les femmes. Dans l'avenir, si l'on se fie à une tendance récente, les rapports de masculinité devraient être moins déséquilibrés. Les fluctuations dans les rapports de masculinité des jeunes adultes sont relativement faibles, et peuvent être dues à la qualité des données. Les recensements rejoignent en effet moins les hommes que les femmes dans la vingtaine, ce qui fait baisser le rapport. En revanche, dans la première moitié du siècle, les immigrants jeunes étant plus souvent de sexe masculin, cela avait fait augmenter le rapport. Dans un rapport publié en 1997 (Gauthier et al.), nous avons présenté de façon plus détaillée l'évolution de la structure par âge et par sexe dans une perspective longitudinale ou par génération.

Figure 1.6
Rapport de masculinité¹ selon l'âge, Québec, 1901-1999



1. Nombre d'hommes pour 100 femmes.

Sources : Statistique Canada, Recensements, Estimations de la population. Institut de la statistique du Québec.

La répartition géographique

Il est pratiquement impossible de présenter l'évolution de la population sur une base régionale à très long terme, puisque les frontières des municipalités, des comtés et des régions sont en constants changements. Mentionnons qu'en 1901, les cités de Montréal et de Québec comptent 267 730 et 63 840 citoyens respectivement et qu'en 1996, on y a recensé 1 016 376 et 167 264 personnes. Ces villes sont aujourd'hui au centre de régions métropolitaines de 3,4 et de 0,7 millions d'habitants. Près de la moitié (47 %) de la population du Québec est maintenant concentrée dans la conurbation montréalaise.

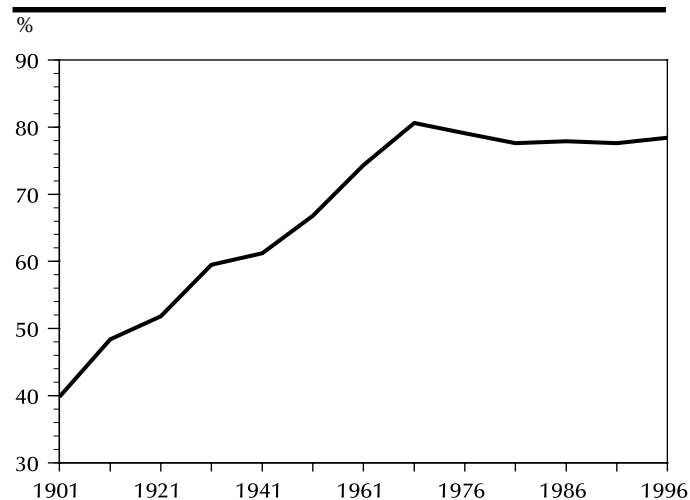
Depuis le début des années 20, plus de la moitié de la population du Québec est urbaine (figure 1.7). Cette proportion a crû rapidement jusqu'au début des années 70, alors qu'elle atteint 80 %; elle est restée stable depuis à un niveau un peu plus bas, soit 78 %. La définition du caractère urbain a cependant changé au cours du temps. Au début du siècle, on considère comme urbains les habitants des cités, villes et villages, alors qu'aujourd'hui, on se base sur le critère d'une concentration d'au moins 1 000 habitants et d'une densité d'au moins 400 habitants au kilomètre carré.

Les décès et la mortalité

Comme il fallait un permis pour l'inhumation d'une personne décédée, l'enregistrement des décès est meilleur que celui des naissances dans les premières décennies du siècle, malgré l'excellence des registres paroissiaux catholiques. Il est cependant incomplet. Le travail d'estimation des indices de mortalité pour le début du siècle a été fait par Bourbeau et al. (1997), et nous utiliserons leurs résultats.

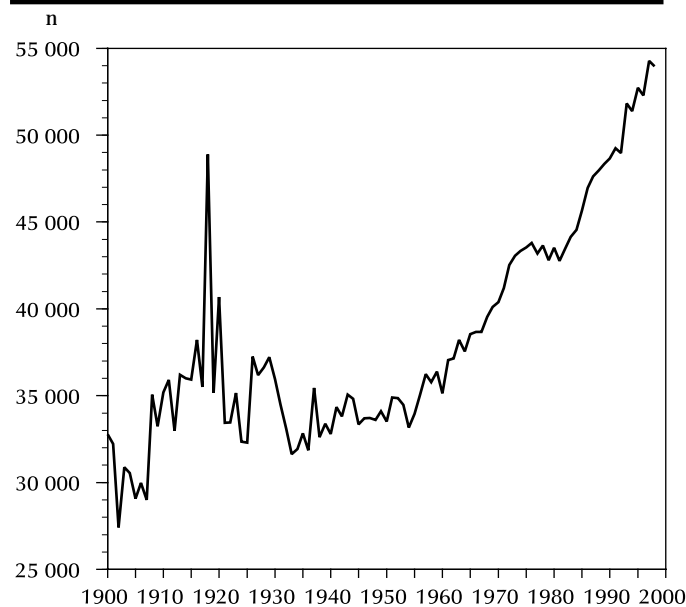
Dans la première moitié du siècle, ou du moins à partir de 1910, le nombre annuel de décès oscille autour de 35 000 (figure 1.8). Il n'y a qu'un seul écart, et il est énorme : c'est 1918, année où l'épidémie de grippe espagnole a fait monter le nombre de décès à près de 49 000. Depuis le début des années 50, il augmente régulièrement, jusqu'à se rapprocher de 55 000 à la fin des années 90. Notons que les décès des soldats à l'étranger ne sont pas inclus dans les statistiques de l'état civil, et que les décès étaient classés selon le lieu d'occurrence plutôt que de résidence jusqu'en 1943.

Figure 1.7
**Proportion de la population urbaine,
Québec, 1901-1996**



Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.8
Décès, Québec, 1900-1998



Source : Institut de la statistique du Québec.

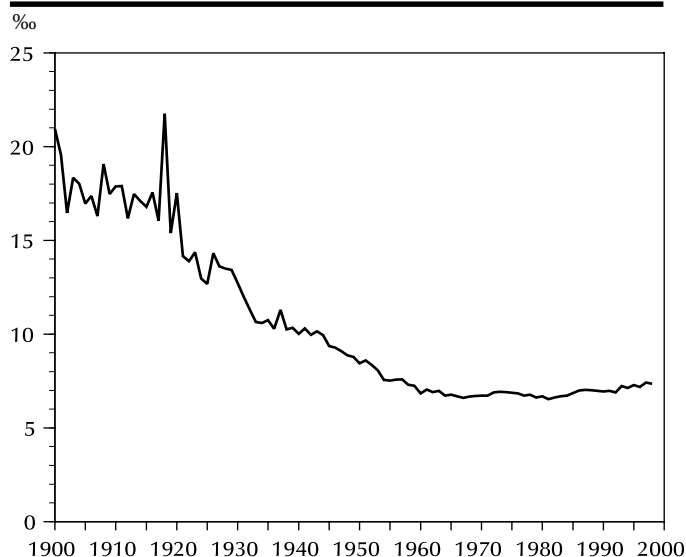
Le taux brut de mortalité (le rapport des décès à la population totale) chute dans la première moitié du siècle (figure 1.9), mais il est assez stable dans la deuxième moitié, oscillant autour de 7 ‰. En fait, le taux brut de mortalité n'est pas un bon indicateur de la mortalité car il est influencé par la structure par âge de la population. Des mesures plus précises indiquent une baisse importante de la mortalité aussi dans la deuxième moitié du siècle.

L'espérance de vie — ou la vie moyenne — et le taux de mortalité infantile sont les deux indicateurs principaux non seulement de la mortalité, mais aussi de la santé des populations. D'après les conditions de mortalité du début du 20^e siècle, l'espérance de vie à la naissance n'est que de 45 ans chez les hommes et de 48 ans chez les femmes (figure 1.10). Les progrès réalisés depuis sont énormes, puisque à l'aube du 21^e siècle, la vie moyenne des hommes est de 75 ans et celle des femmes, de 81 ans. La vie des hommes s'est donc allongée de 30 ans et celle des femmes, de 33 ans. Les progrès ont été plus importants dans la première moitié du siècle, puisqu'en 1951 l'espérance de vie des hommes est déjà de 64 ans et celle des femmes, de 69 ans. L'homme n'est pas immortel, et on ne sait pas jusqu'où la vie moyenne pourra augmenter. Le niveau actuel du Québec est un des plus élevés du monde, mais au Japon — qui détient le record avec 77 ans chez les hommes et 83 ans chez les femmes — l'espérance de vie continue d'augmenter.

On ne peut pas ignorer l'importante inégalité des sexes devant la mort. Dans la première moitié du siècle, les femmes vivent en moyenne 3 ans de plus que les hommes (figure 1.11), mais l'écart augmente considérablement, jusqu'à atteindre plus de 7 ans pendant les années 70 et 80. Au cours des derniers lustres cependant, cet écart s'est rétréci un peu.

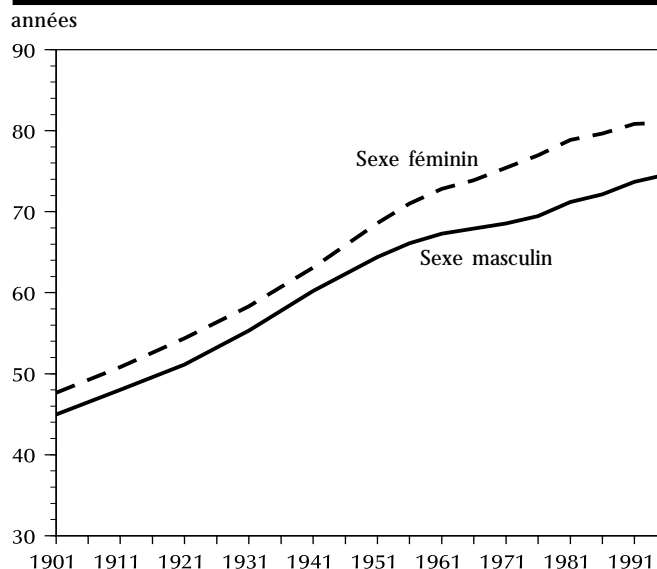
Le taux de mortalité infantile représente la proportion d'enfants qui décèdent avant leur premier anniversaire. On imagine mal aujourd'hui une hécatombe chez les bébés comme c'était le cas au début du siècle alors qu'environ 15 % des enfants mouraient au cours de leur première année (figure 1.12). Le taux de mortalité était de 16 % chez les garçons et de 13 % chez les filles. Au milieu du siècle, ce taux a diminué à 6 % chez les garçons et à 5 % chez les filles. Au début des années 80, le taux est descendu sous le seuil de 1 % et il a baissé de moitié encore depuis; il était de 6 ‰ chez les garçons et de 5 ‰ chez les filles en 1997, ce qui est 10 fois moins que le niveau de 1950.

Figure 1.9
Taux de mortalité, Québec, 1900-1998



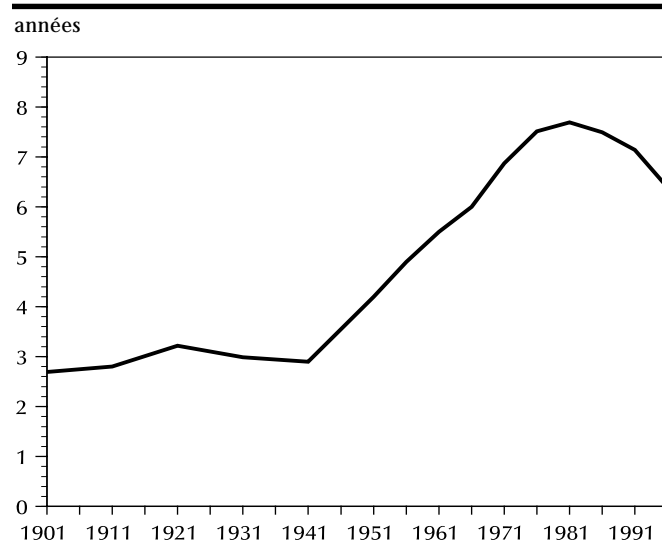
Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.10
Expérance de vie à la naissance selon le sexe, Québec, 1901-1996



Sources : Bourbeau et al. (1997).
Institut de la statistique du Québec.

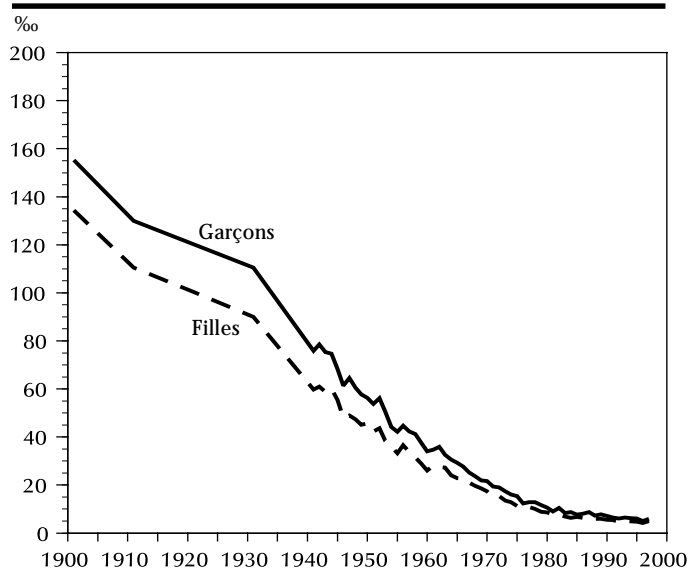
Figure 1.11
Écart entre les sexes dans l'espérance de vie à la naissance, Québec, 1901-1996



Sources : Bourbeau et al. (1997).

Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.12
Taux de mortalité infantile selon le sexe, Québec, 1900-1997



Sources : Bourbeau et al. (1997).

Institut de la statistique du Québec.

Les femmes ont dès la naissance un avantage marqué sur les hommes en ce qui regarde la mortalité. Cela laisse supposer que la surmortalité masculine à cet âge doit être en grande partie d'origine biologique, puisqu'il n'y a pas lieu de croire à des conditions de vie différentes selon le sexe de l'enfant.

Il est difficile de déterminer l'importance des principaux facteurs expliquant ces progrès : de meilleures conditions d'hygiène et d'alimentation des bébés, l'accouchement en milieu hospitalier, la diffusion de la vaccination, l'invention des antibiotiques, etc. Les statistiques annuelles de l'état civil permettent de mesurer la progression du nombre de naissances à l'hôpital. Vers 1925, seulement 5 % des accouchements ont lieu à l'hôpital et dix ans plus tard, la proportion n'a augmenté qu'à 10 %. Cependant, au début des années 40, la progression est très rapide. Le seuil de 50 % est franchi en 1951, et en 1961 on est à 92 %. Depuis le milieu des années 60, la presque totalité des accouchements, soit 99 %, se font en milieu hospitalier. On peut penser que le séjour à l'hôpital contribue à améliorer l'éducation des mères et à assurer de meilleurs soins aux bébés et aux mères. Ce n'est cependant pas le seul facteur qui a fait baisser la mortalité infantile, puisqu'elle avait déjà baissé considérablement dans les premières décennies. Le Conseil supérieur d'Hygiène de la Province de Québec mentionne dans son Rapport 1915-16 qu'il fait remettre à toute famille qui fait « baptiser ou enregistrer la naissance d'un enfant, un petit opuscule sur l'hygiène du nouveau-né » et qu'il fait « donner dans les municipalités, par ses inspecteurs régionaux, des conférences sur l'hygiène et les soins à donner aux nourrissons ».

Même franchi le premier anniversaire, les années de l'enfance étaient encore très difficiles à traverser au début du siècle. Selon la table estimée pour 1901, seulement 75 % des garçons et 77 % des filles survivent à leur 10^e anniversaire, alors qu'aujourd'hui plus de 99 % des enfants atteignent cet âge. Ce n'est qu'au début des années 40 que la table de mortalité donne environ 90 % de survivants et au début des années 50, ce sont 93 % des garçons et 95 % des filles qui se rendent à cet âge.

On considère habituellement l'espérance de vie au 65^e anniversaire comme un seuil pour établir le grand groupe des personnes âgées. Selon les conditions de mortalité au début du 20^e siècle, 35 % des hommes et 41 % des femmes se rendaient à 65 ans, et leur vie moyenne à cet âge était de 11 ans chez les hommes et de 12 ans chez les femmes. Au milieu du siècle, 63 % des hommes et 72 % des femmes

célèbrent cet anniversaire, et il leur reste en moyenne 13 et 14 années à vivre. Aujourd'hui, ce sont 81 % des hommes et 89 % des femmes qui atteignent 65 ans, et ils peuvent s'attendre à 16 et 20 autres années de vie respectivement. Non seulement de plus en plus de gens parviennent à la vieillesse, mais celle-ci est de plus en plus longue.

Plus du tiers des décès étant ceux d'enfants de moins d'un an au début du siècle, les causes qui y sont associées prennent une part importante dans l'ensemble des causes de décès. Les décès du début du siècle sont classés selon la Nomenclature internationale Bertillon, l'ancêtre de la Classification internationale des maladies. Cependant, pour les 36 000 décès de l'année 1914, par exemple, il y a plus de 3 000 décès dont la cause est mal définie ou non indiquée. La diarrhée est responsable du plus grand nombre de décès (surtout la diarrhée et entérite au-dessous de 2 ans), soit 6 400 (20 % des causes déclarées), et la tuberculose emporte 3 400 personnes (10 %). D'autres maladies contagieuses sont aussi présentes : on compte 650 décès causés par la diphtérie (2 %), 450 par la fièvre typhoïde (1 %), et 290 par la fièvre scarlatine (1 %). En incluant les pneumonies, les bronchites aiguës et chroniques et les broncho-pneumonies, on ajoute 2 900 décès (9 %). On compte 1 000 décès par cancer (3 %) et 1 400 par maladies organiques du cœur (4 %). Il n'y a que 63 suicides qui ont été déclarés en 1914. Comme il n'y a encore que quelques milliers d'automobiles en circulation, on ne parle pas encore des décès causés par ce moyen de transport. Ces statistiques proviennent de l'Annuaire du Québec de 1916 et ne sont données qu'à titre indicatif.

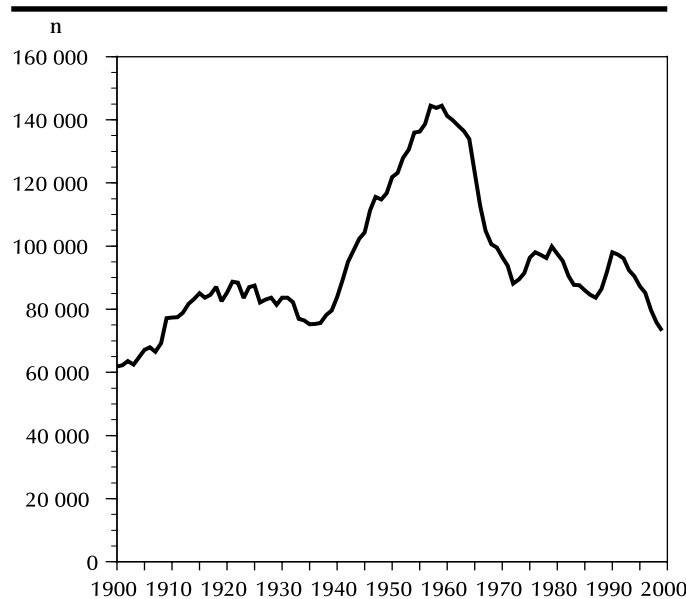
Au milieu du siècle, les causes de décès ont déjà bien changé avec une diminution fort importante des maladies infectieuses, dont certaines ont pratiquement disparu. En 1951, par exemple, on compte 34 900 décès, soit un nombre rapproché de celui de 1914 donné en exemple, avec une population beaucoup plus importante. La diarrhée ne figure plus dans la liste intermédiaire des causes et on ne trouve que 12 décès dus à la dysenterie. La diphtérie avec 26 décès, la fièvre typhoïde avec 7 et la scarlatine avec 14 font maintenant figure d'exception. On compte cependant encore 1 553 décès dus à la tuberculose, ce qui représente 4 % des décès. Le nombre de décès causés par une bronchite ou une pneumonie, soit 1 471 (4 %), correspond à la moitié de la proportion de 1914. Les décès par cancer ont toutefois augmenté à près de 5 000 et constituent 14 % des décès. On note 258 décès par cancer du poumon (1 %) et 441 décès par cancer du sein (1 %). Il est difficile de trouver la correspondance avec ce qu'on appelait au début du siècle

les « maladies organiques du cœur », mais les maladies de l'appareil circulatoire causent 36 % des décès au début des années 50 et parmi ces dernières, les maladies ischémiques du cœur sont responsables de 18 % de l'ensemble des décès. Avec l'augmentation du nombre de véhicules à moteur, le nombre de décès qui y sont associés atteint 814 en 1951, soit 2 % des décès. Enfin, 177 suicides sont déclarés en 1951, ce qui représente 0,5 % des décès.

À la fin du 20^e siècle, les maladies infectieuses n'ont plus du tout l'importance d'antan. En 1997, on ne compte aucun décès dû à la typhoïde et à la scarlatine, et un seulement est dû à la diphtérie. Il n'y a que 28 décès associés à la tuberculose, la plupart des décédés étant assez âgés. De nouvelles maladies infectieuses ont cependant fait leur apparition, et le sida cause 0,4 % des décès en 1997 (223). Cette maladie semble devenir moins mortelle puisqu'elle avait entraîné 586 décès en 1995. Elle est loin, en tout cas, d'avoir l'ampleur de la tuberculose il n'y a pas si longtemps. La proportion des décès dus à une bronchite ou à une pneumonie est la même qu'au milieu du siècle, soit 4 %. La part du cancer a toutefois beaucoup augmenté et est maintenant de 30 % des décès. Près de 5 000 personnes sont mortes à la suite d'un cancer du poumon (9 % des décès). C'est à peu près 20 fois le nombre de 1951 et c'est une proportion semblable à celle de la tuberculose au début du siècle. Le cancer du sein a aussi augmenté sa part dans l'ensemble des causes de décès (2,5 %). La proportion des décès dus à des maladies de l'appareil circulatoire est de 36 % à la fin du siècle, comme au début des années 50. Il faut toutefois préciser que cette catégorie était beaucoup plus importante dans les années 70 et en 1979-80, alors qu'elle était responsable de pas moins de 46 % des décès. La même tendance est observée pour les accidents de véhicule à moteur, qui causent 2 % des décès en 1951, 3,6 % en 1979-80, mais dont la part diminue à 1,4 % en 1997. Même en nombres absolus, avec 745 décès en 1997, on compte moins de décès qu'au milieu du siècle et que dans les années 80 (1 537 en 1980). Les suicides sont maintenant plus importants que les accidents de véhicule, et ils constituent 2,5 % des causes de décès.

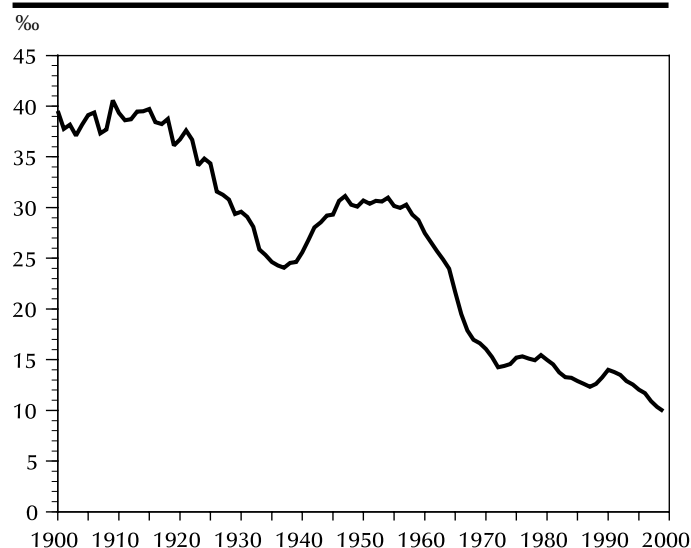
Les changements sont donc considérables tout au long du siècle, non seulement dans la distribution par âge des décédés, mais aussi dans les principales causes de décès.

Figure 1.13
Naissances, Québec, 1900-1999



Sources : Henripin (1968).
 Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.14
Taux de natalité, Québec, 1900-1999



Source : Institut de la statistique du Québec.

Les naissances et la fécondité

À la fin du 20^e siècle, le nombre de naissances n'est pas tellement éloigné de celui du début du siècle. En effet, dans les années 10 et 20, on compte chaque année un peu plus de 80 000 naissances, mais on n'atteint pas ce nombre en 1988 et 1999. Au début du 20^e siècle, le nombre de naissances était d'un peu plus de 60 000. Il faut noter qu'à cette époque, seuls les catholiques ont un système d'enregistrement satisfaisant. Les estimations qui corrigent le sous-enregistrement, et présentées ici, ont été faites par Henripin en 1968 pour les années d'avant 1921. La correction est faible dans les dernières années, mais peut atteindre 15 % pour certaines et même 20 % pour 1902. Il faut donc considérer les nombres de naissances du début du siècle comme un ordre de grandeur.

Ce qui ressort d'abord de l'examen de la figure 1.13 qui présente l'évolution du nombre de naissances par année, c'est la protubérance de la courbe représentée par les enfants du baby-boom. Le nombre de naissances, qui était descendu en bas de 80 000 au milieu des années 30, augmente régulièrement jusqu'à dépasser 140 000 à la fin des années 50. Puis, il redescend très rapidement jusqu'au début des années 70, à un niveau inférieur à 100 000. Le maximum est atteint de 1957 à 1959, avec 144 000 naissances. Il est difficile de déterminer le début et la fin du baby-boom. Habituellement, la période 1946-1966 est retenue comme référence, mais on voit bien sur la figure que les naissances ont augmenté énormément à la fin de la crise, à partir de 1938, et pendant les années de la 2^e guerre, et que la croissance n'a pas vraiment changé de rythme après la guerre. À la fin du baby-boom, la vague redescend jusqu'au début des années 70.

Depuis les 30 dernières années, il y a eu deux petites vagues dans le nombre de naissances, soit des sommets de près de 100 000 en 1979 et 1990 et des creux de 84 000 en 1987 et de 76 000 en 1998. Le mini baby-boom de la fin des années 80, dont on a beaucoup parlé, n'apparaît avec le recul que comme une légère fluctuation.

Les 7,3 millions de Québécois de la fin du siècle ont « produit » à peu près le même nombre de naissances que les 2,0 millions du début des années 10. Le taux de natalité, qui est le rapport du nombre de naissances à la population totale, a donc chuté considérablement, de près de 40 ‰ à un peu plus de 10 ‰ (figure 1.14). Alors que le nombre de naissances bouge relativement peu pendant les années 10, 20 et 30, le taux de natalité baisse de façon assez

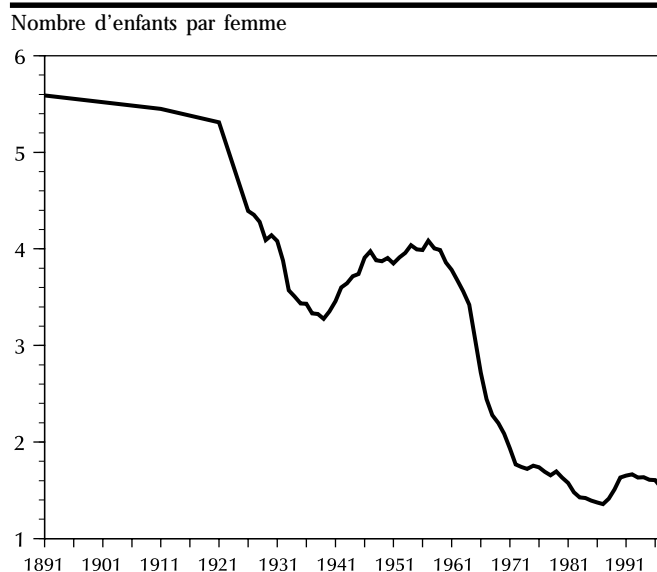
importante, jusqu'à un peu moins de 25 ‰ au milieu des années 30. Il augmente ensuite pendant une dizaine d'années et se situe à un peu plus de 30 ‰ jusqu'à la fin des années 50. La baisse est ensuite très rapide; le taux se stabilise autour de 15 ‰ pendant les années 70 et diminue ensuite de façon continue, à l'exception d'un léger soubresaut à la fin des années 80.

La meilleure façon de décrire l'évolution de la fécondité est cependant d'utiliser les indices synthétiques de fécondité, qui sont la somme des taux de fécondité par âge et qui représentent le nombre moyen d'enfants par femme d'une génération qui aurait les taux de fécondité d'une année donnée. Les taux par âge ne sont disponibles que depuis 1926, mais Henripin (1968) a estimé les indices pour les années 1851, 1871, 1891, 1911 et 1921. Il vaut la peine de mentionner que l'indice de 1851 est estimé à 6,8 enfants, celui de 1871 à 6,4 et celui de 1891 à 5,6. Il y a donc eu une baisse importante à la fin du siècle dernier, suivie d'un plateau jusque vers 1921 (Henripin, 1989; Gauvreau et Gossage, 1997). La fécondité était plus élevée en Ontario en 1871, avec un indice de 6,8, mais elle y a baissé plus vite qu'au Québec puisqu'elle est de 4,0 enfants en 1891.

Contrairement à l'Ontario, où la baisse de la fécondité se poursuit au début du 20^e siècle, le Québec connaît un plateau jusque vers 1921 de 5,3 enfants par femme. Survient ensuite une diminution importante de l'indice, qui n'est plus que de 3,3 entre 1937 et 1939. Cela représente 2,0 enfants de moins par femme en moyenne sur une période d'une quinzaine d'années seulement. Bien avant la crise des années 30 — laquelle n'a sûrement pas aidé — la fécondité avait commencé à baisser, mais la reprise économique accompagnant la guerre l'a fait repartir à la hausse. C'est le début du baby-boom, et l'indice remonte à près de 4 enfants par femme de 1946 à 1960. La baisse des années 60 est énorme; l'indice n'est que de 2,1 en 1970, et il chute à 1,4 de 1983 à 1988. On observe une petite remontée à 1,7 au début des années 90, suivie d'une autre chute à 1,5. Le Québec, qui avait une fécondité plus forte que celle de l'Ontario jusque dans les années 60, en affiche ensuite une plus faible, mais à la fin du siècle, les niveaux sont très rapprochés.

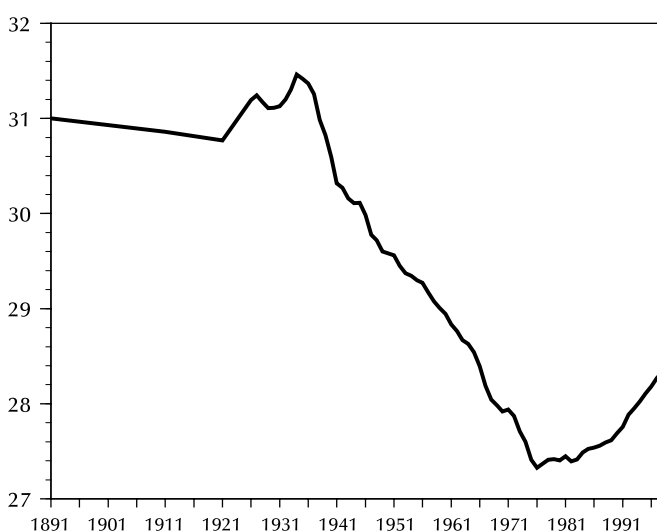
On oublie souvent la baisse importante de la fécondité des années 20 et 30, qui est due à l'utilisation de méthodes naturelles de contraception et aussi à un délai dans l'âge du mariage. Gauvreau et Gossage (1997) décrivent les méthodes utilisées. Si les méthodes naturelles peuvent être relativement efficaces, la pilule contraceptive qui est apparue dans les années soixante a donné aux couples la possibi-

Figure 1.15
Indice synthétique de fécondité, Québec, 1891-1998



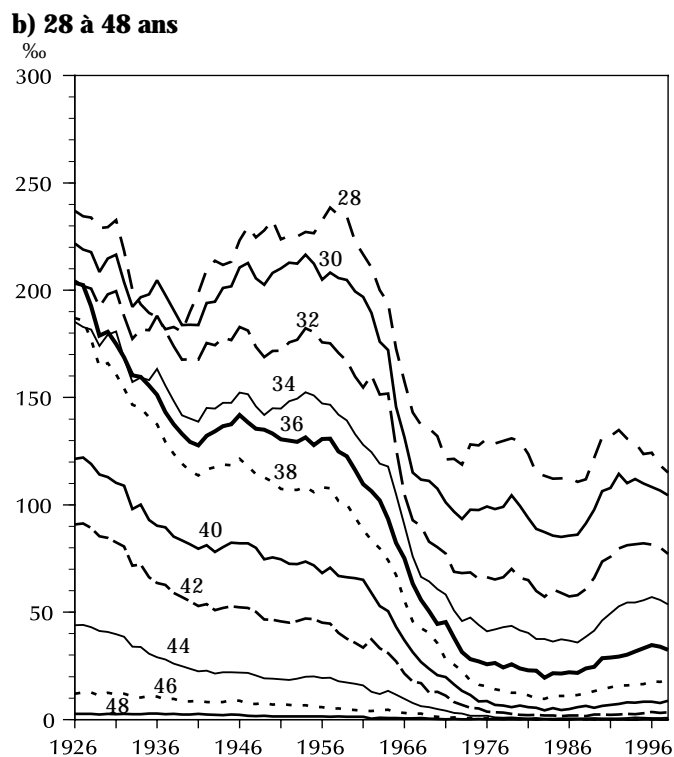
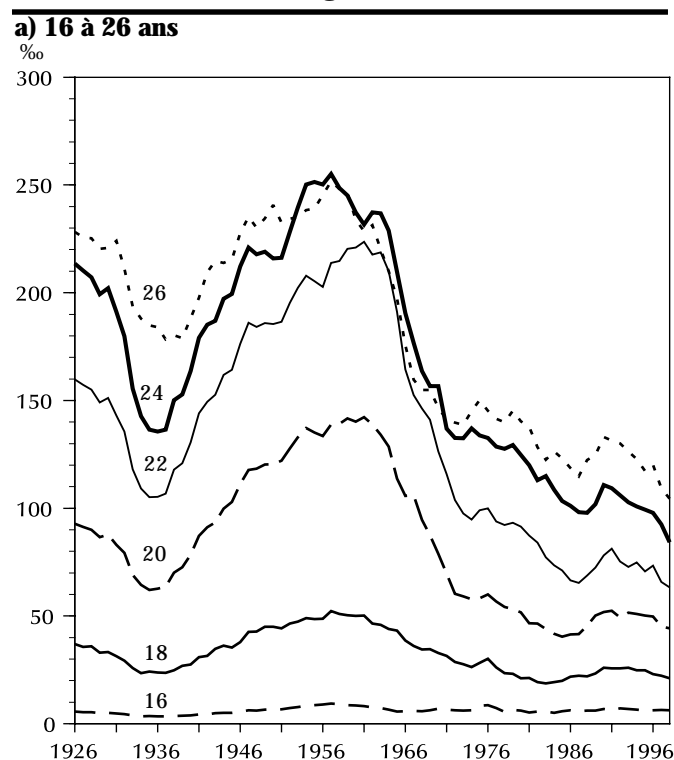
Sources : Henripin (1968).
Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.16
Âge moyen à la maternité, Québec, 1891-1998



Sources : Henripin (1968).
Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.17
Taux de fécondité selon l'âge, Québec, 1926-1998



Source : Institut de la statistique du Québec.

lité d'un contrôle à peu près total de leur fécondité. La légalisation des interruptions volontaires de grossesse en 1969 donne un outil pour parer aux échecs de la contraception. On peut donc considérer les naissances actuelles comme délibérément voulues ou du moins acceptées par les parents.

L'âge moyen à la maternité a aussi considérablement changé. Au début du siècle, il est près de 31 ans. Il augmente au début des années 30 jusqu'à près de 31,5 ans de 1934 à 1936, puis il baisse constamment jusqu'au milieu des années 70; il n'est plus que de 27,3 en 1976. Il augmente ensuite d'un an et est de 28,3 en 1998.

Avec les taux de fécondité par âge présentés aux figures 17a et 17b, nous observons des fluctuations encore plus grandes que celles obtenues par les indices plus globaux. Les taux par âge ne sont disponibles que depuis 1926. Chez les plus jeunes femmes, on voit une baisse jusqu'au milieu des années 30, la remontée jusque dans les années 50, la chute de la décennie suivante, puis une légère tendance à la baisse ou une stabilisation ces dernières années. Le taux correspondant aux femmes de 24 ans, par exemple, passe de 214 ‰ en 1926 à 136 ‰ au milieu des années 30, puis il monte jusqu'à dépasser 250 ‰ au milieu des années 50. Vingt ans plus tard, il a baissé de moitié et au milieu des années 80, il est autour de 100 ‰. La tendance à la baisse se poursuit et le taux n'est plus que de 85 ‰ en 1998. La fécondité des adolescentes est assez faible. Chez les filles de 16 ans, le taux est proche de 6 ‰ depuis le milieu des années 60. Au milieu des années 20, il était aussi à ce niveau, mais il a baissé en bas de 4 ‰ dans les années 30 puis augmenté à un maximum de 9 ‰ à la fin des années 50.

C'est chez les femmes plus âgées que l'on voit les changements les plus importants : en effet, les femmes de plus de 40 ans n'ont presque plus d'enfants. Le taux de fécondité des femmes de 42 ans, par exemple, qui était de 91 ‰ en 1926, descend régulièrement jusqu'à 35 ‰ au début des années 60 et chute rapidement ensuite, pour n'être que de 2 ou 3 ‰ depuis la fin des années 70, ce qui est moins que la fécondité des femmes de 16 ans. À ces âges, il n'y a pas eu vraiment de remontée pendant les années du baby-boom; tout au plus peut-on observer que la baisse est moins forte que pendant les années 20. De toute évidence, il y avait déjà une limitation des naissances de plus en plus importante. L'arrivée de la pilule et le recours à la ligature ont accéléré la baisse. Les taux de fécondité des femmes dans la trentaine ont ceci de particulier qu'ils sont un peu plus élevés pendant les années 90 que pendant les années 70 et 80; c'est ce qui explique la remontée de l'âge moyen à la maternité dont on a parlé plus haut.

Une bonne partie de la fécondité était si l'on peut dire « annulée » au début du siècle par la mortalité infantile, qui emportait près du quart des enfants avant leur 10^e anniversaire. Ce n'est plus le cas heureusement aujourd'hui, mais la fécondité n'assure plus le remplacement des générations depuis le début des années 70, le nombre moyen d'enfants par femme étant inférieur à 2.

Les mariages et la nuptialité

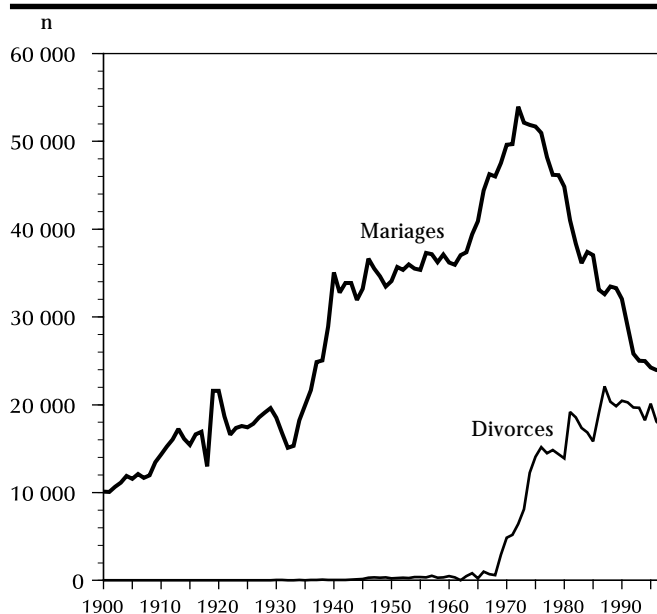
Dans la plupart des sociétés, le mariage a traditionnellement été le rite de passage le plus important pour les individus, en marquant leur entrée définitive dans la vie adulte et la fondation d'une nouvelle famille. Cependant, cette institution est bien malmenée depuis quelques décennies avec le développement de l'union libre, si bien que les mesures de la nuptialité traditionnelle deviennent insuffisantes, sinon caduques.

Au début du 20^e siècle, 10 000 mariages ont été célébrés (figure 1.18). Le nombre augmente ensuite progressivement jusqu'au sommet de l'année 1972, avec 54 000 mariages, puis diminue de moitié jusqu'à environ 23 000 en 1998. On note une réduction du nombre de mariages pendant la 1^{re} guerre, puis un rattrapage en 1919 et 1920. La crise des années 30 infléchit aussi la courbe des mariages, de sorte qu'il y a un creux en 1932 et 1933. La reprise est cependant forte et dure jusqu'en 1940. Le nombre de mariages ne fait qu'augmenter légèrement dans les années 40 et 50, mais l'arrivée sur le marché matrimonial des premières générations du baby-boom accentue la tendance à la hausse jusqu'au début des années 70. La désaffection qui suit est draconienne : malgré l'arrivée de générations nombreuses et la possibilité de remariage après un divorce, le nombre de mariages dégringole, si bien que l'on en a célébré ces dernières années la moitié moins que pendant les années 70.

Le nombre de divorces est négligeable jusqu'à la fin des années soixante. Depuis le milieu des années 80, on en compte environ 20 000 par année. Ces dernières années, le nombre de divorces est même supérieur au nombre de mariages de célibataires chez les hommes et presque similaire chez les femmes.

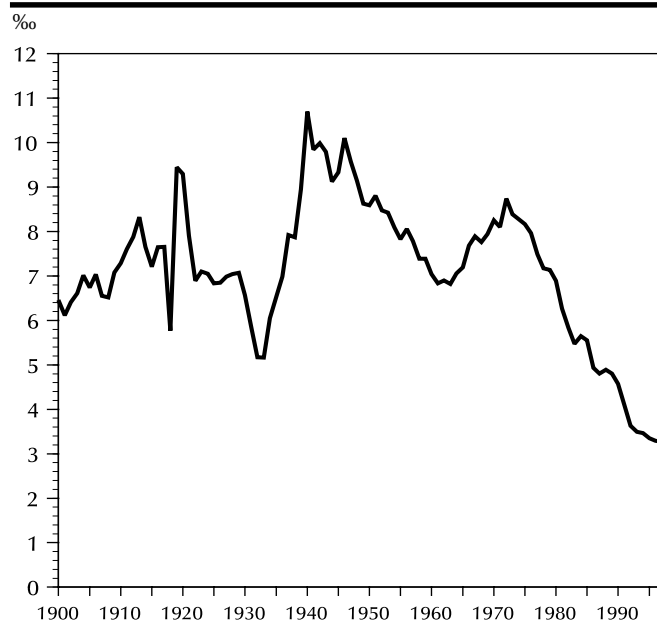
La courbe des taux de nuptialité (rapport du nombre de mariages à la population totale), illustrée à la figure 1.18, fait ressortir les brisures reliées à la 1^{re} guerre et à la dépression du début des années 30 ainsi que le rattrapage jusque pendant la 2^e guerre. On voit bien une réduction du taux en 1944 et 1945 et un redressement en 1946. On s'est beau-

Figure 1.18
Mariages et divorces, Québec, 1900-1998



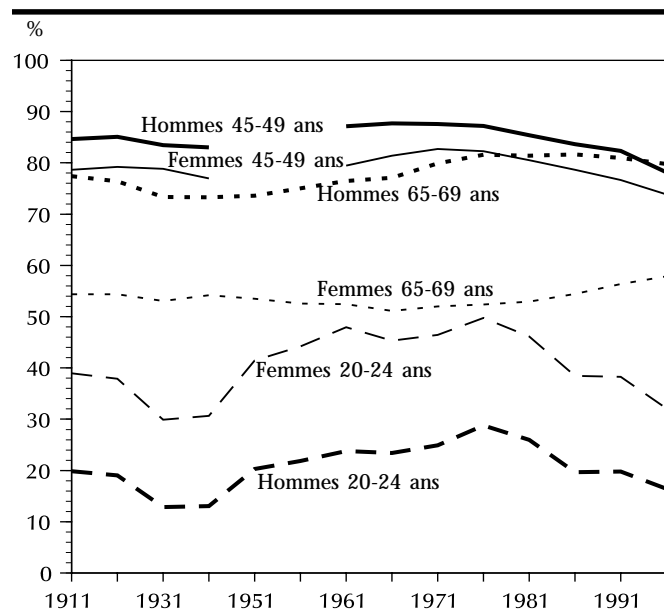
Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.19
Taux de nuptialité, Québec, 1900-1998



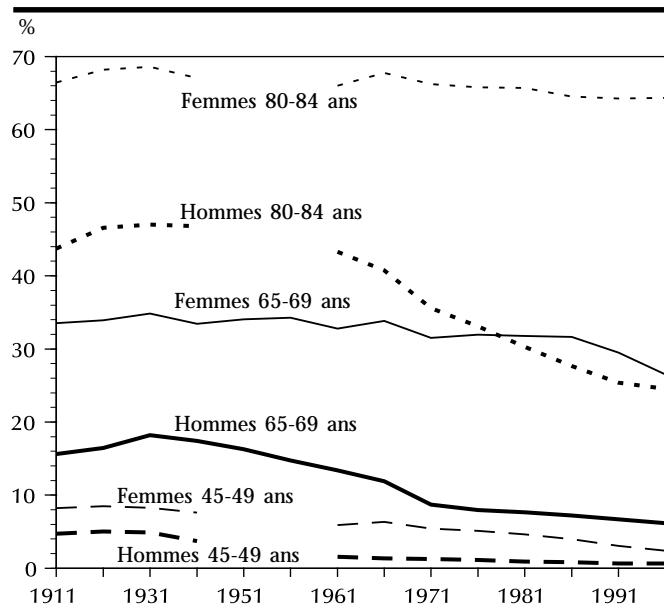
Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.20
Proportion de mariés selon le sexe pour quelques groupes d'âge, Québec, 1911-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.21
Proportion de veufs et de veuves pour quelques groupes d'âge, Québec, 1911-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

coup marié pendant la 2^e guerre; le taux atteint 10,7 ‰ en 1940 et 10 ‰ de 1941 à 1943. Une reprise économique a accompagné la guerre, et il y a eu une récupération des mariages différés du début des années 30. Cette forte nuptialité est observée ailleurs au Canada; elle est d'ailleurs plus forte dans l'ensemble des autres provinces qu'au Québec. L'Ontario affiche des taux de 11,0, 11,4 et 11,7 ‰ de 1940 à 1942.

Il y a peu de données détaillées sur la nuptialité dans la première moitié du siècle, mais la répartition de la population selon l'état matrimonial par groupe d'âge est disponible dans les recensements depuis 1911. En 1951 cependant, les données sont décennales plutôt que quinquennales pour certains groupes d'âge. Dans les derniers recensements, on tient compte de l'état matrimonial de fait, les partenaires en union libre étant considérés comme mariés. Il s'agit donc d'une mesure de la vie en couple.

En regardant la proportion des jeunes de 20-24 ans qui sont mariés (figure 1.20), on constate d'abord l'importante précocité des femmes. Tout au long du siècle, la proportion des femmes mariées dépasse d'environ 20 points celle des hommes. En 1911, près de 40 % des femmes de 20-24 ans sont mariées, en regard de 20 % des hommes. Pendant les années de la dépression, le nombre de mariages a diminué beaucoup, si bien qu'en 1931 et en 1941, seulement 30 % des femmes et 13 % des hommes sont mariés à ces âges. Dans les décennies qui suivent, on assiste à une augmentation assez régulière et en 1976, la moitié des femmes et près de 30 % des hommes sont mariés. Depuis, de moins en moins de jeunes de 20-24 ans vivent en couple : en 1996, il n'y en a plus que 32 % chez les femmes et 16 % chez les hommes. Rappelons que les concubins sont ici inclus parmi les personnes mariées. S'il y a plus de jeunes femmes mariées que de jeunes hommes mariés, c'est l'inverse que l'on observe dans le groupe des 45-49 ans, chez lesquels la proportion des hommes dépasse celle des femmes d'environ 5 points tout au long du siècle. En cent ans, il y a eu relativement peu de changements dans la proportion de gens mariés à ces âges, mais c'est quand même dans les années 60 et 70 que les proportions sont les plus fortes, avec un sommet de 88 % chez les hommes en 1966 et 1971 et de 83 % chez les femmes en 1971. Au cours des derniers lustres, cette proportion a diminué et en 1996, seulement 78 % des hommes et 74 % des femmes ont un conjoint. La situation est différente chez les personnes plus âgées, qui sont plus nombreuses à vivre en couple ces dernières années. En fait, pour celles-ci, c'est la baisse de la mortalité qui réduit le veuvage, comme nous le verrons plus loin. L'écart

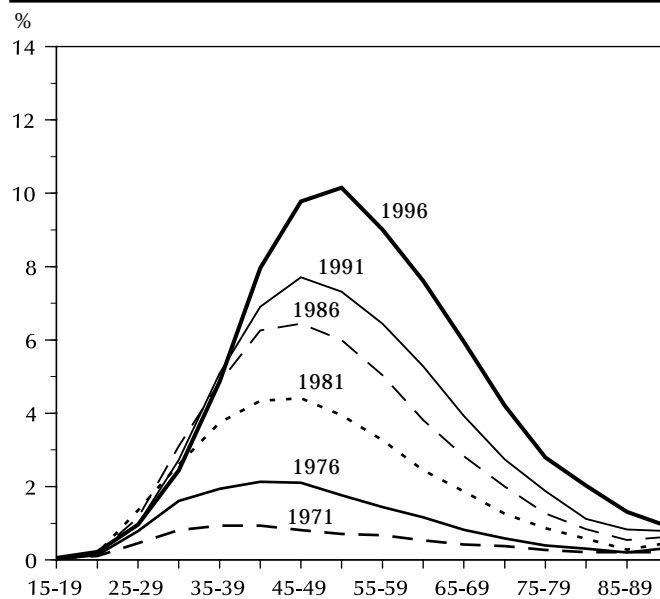
entre les hommes et les femmes est cependant considérable. En 1996, par exemple, 80 % des hommes de 65-69 ans vivent en couple, en regard de 58 % des femmes des mêmes âges. En 1911, l'écart était semblable, alors que 77 % des hommes et 54 % des femmes étaient mariés.

Le veuvage a considérablement diminué au cours de la deuxième moitié du siècle, surtout chez les hommes (figure 1.21) et particulièrement les hommes plus âgés. La proportion d'hommes veufs de 80-84 ans, par exemple, qui était de 47 % au début des années 40, n'est plus que de 25 % dans les années 90. Chez les femmes de ces âges, à peu près les deux tiers sont veuves tout au long du siècle. L'écart observé est dû évidemment à la plus grande longévité des femmes, à la différence d'âge entre les conjoints et aussi au remariage plus fréquent chez les hommes. Chez les hommes de 65-69 ans, la proportion de veufs, qui était de plus de 15 % jusqu'au milieu du siècle, chute de moitié et n'est plus que de 6 % ces dernières années. Près du tiers des femmes sont veuves à ces âges tout au long du siècle, sauf depuis quelques lustres. La proportion a en effet diminué et s'approche maintenant du quart. Chez les personnes de 45-49 ans, le veuvage diminue dans la deuxième moitié du siècle; on compte aujourd'hui dans ce groupe environ 1 % de veufs et 2 % de veuves, en regard de 5 % et 8 % en 1911. Rappelons qu'il s'agit ici de l'état matrimonial observé aux différents recensements; une personne veuve qui s'est remariée n'est pas considérée comme veuve, mais comme mariée.

Deux situations matrimoniales, si l'on peut dire, étaient très rares avant les années 70 : celle de divorcé et celle de partenaire en union libre. Nous ne présentons donc les figures qu'à partir de 1971 pour les divorcés et qu'à partir de 1981 pour les unions libres. En abscisse, on retrouve le groupe d'âge plutôt que les années, comme dans les figures précédentes.

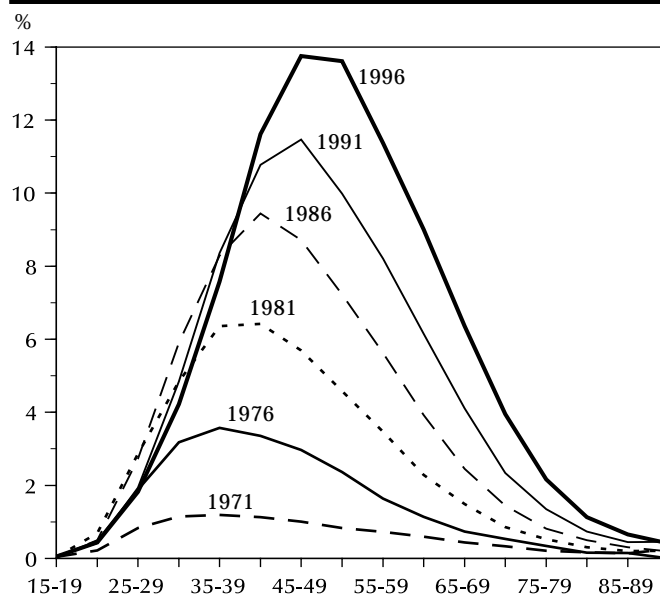
À chaque recensement depuis 1971, les proportions de divorcés augmentent, sauf chez les plus jeunes. Ainsi, en 1996, 10 % des hommes de 50-54 ans et 14 % des femmes des mêmes âges sont divorcés, en regard de 4 % et 5 % en 1981. À chaque divorce, il y a un homme et une femme, mais les hommes se remettent plus souvent en couple que les femmes. Chez les plus jeunes, les proportions de divorcés diminuent. Chez les femmes de 30-34 ans, par exemple, la proportion de divorcées passe de 6 % en 1986 à 4 % en 1996. Cela est dû en bonne partie à la popularité grandissante de l'union libre chez les plus jeunes. Lors d'une rupture d'union libre, il n'y a pas de divorce.

Figure 1.22a
Proportion d'hommes divorcés selon l'âge, Québec, 1971-1996



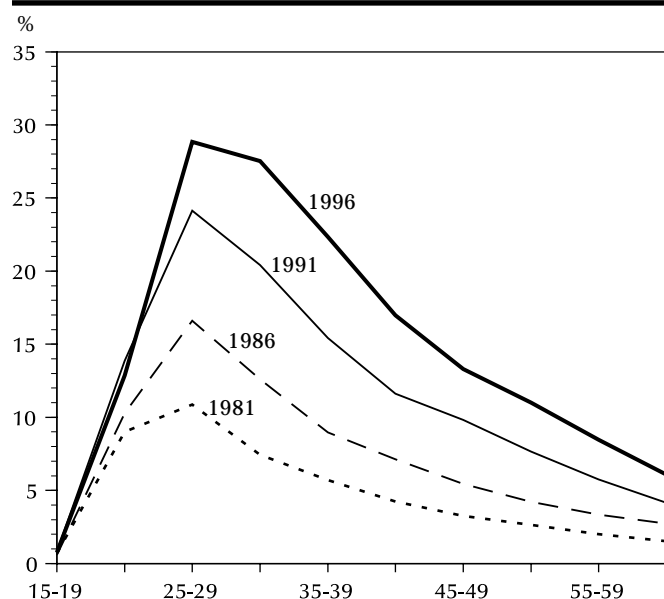
Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.22b
Proportion de femmes divorcées selon l'âge, Québec, 1971-1996



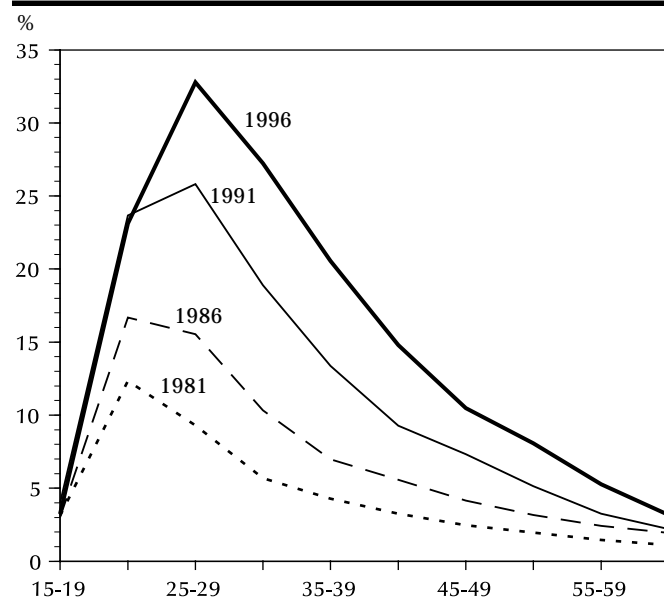
Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.23a
Proportion d'hommes en union libre selon l'âge, Québec, 1981-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.23b
Proportion de femmes en union libre selon l'âge, Québec, 1981-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

Si le divorce s'est développé à la suite d'une libéralisation de la législation, l'union libre est apparue en marge de l'intervention des législateurs. Rappelons une différence fondamentale entre le « common law union » des autres provinces et l'union libre selon le code civil. Les concubins des autres provinces sont rejoints par le droit commun, tandis que ceux du Québec demeurent fondamentalement des étrangers devant la loi, même si de plus en plus on reconnaît certains droits et obligations aux partenaires en union libre. L'union libre augmente considérablement, surtout chez les jeunes couples. Ainsi, en 1996, 33 % des femmes et 29 % des hommes de 25-29 ans vivent en couple sans être mariés, en regard de 17 % et 16 % dix ans plus tôt. La majorité des personnes de ces âges qui vivent en couple en 1996 sont en union libre, soit 52 % des femmes et 60 % des hommes. Les femmes en union libre sont plus jeunes que les hommes. En fait, les femmes entrent plus tôt que les hommes dans la vie conjugale, que ce soit en union libre ou dans le mariage.

Les migrations

Si les statistiques des naissances, mariages et décès du début du siècle sont parfois incomplètes, les données sur les migrations sont beaucoup moins satisfaisantes encore. Même de nos jours, seule l'immigration internationale fait l'objet d'un enregistrement à peu près complet. L'émigration internationale et les migrations interprovinciales résultent quant à elles d'estimations établies à partir des changements d'adresse dans certains fichiers administratifs, comme les déclarations de revenus. Il faut aussi mentionner que les immigrants qui arrivent au Québec comme au Canada n'y restent pas toujours. Au début du siècle et jusqu'en 1930, il n'y avait pas besoin d'un visa pour entrer aux États-Unis, et un grand nombre d'immigrants s'y dirigeaient rapidement. Pour les résidents canadiens, les recensements permettent cependant de mesurer assez précisément certains aspects des résultats globaux des échanges migratoires, en donnant par exemple le nombre de personnes nées à l'étranger ou dans les autres provinces.

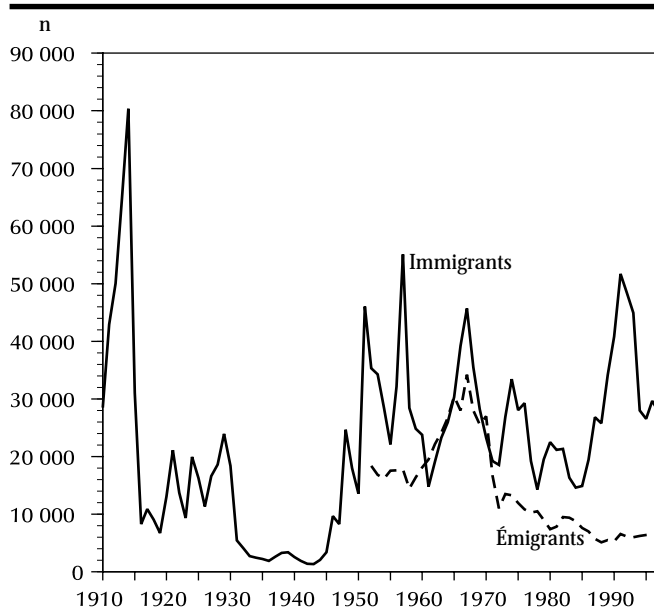
Les données de l'immigration internationale de 1910 jusqu'en 1929 ne sont présentées à la figure 1.24 qu'à titre indicatif; il s'agit de données par année financière se terminant au 31 mars. On peut noter au Québec un pic important avant la 1^{re} guerre, avec 80 000 immigrants. C'est aussi cette année-là le record absolu pour l'ensemble du Canada, avec 400 000 immigrants. Pendant la 1^{re} guerre, il y a évidemment peu d'entrées au Québec, environ 10 000 par année.

Durant les années 20, le nombre oscille entre 10 000 et 20 000, mais pendant les années 30 jusqu'à la fin de la 2^e guerre, il entre très peu de personnes (seulement 1 400 en 1942 et en 1943). L'immigration reprend après la guerre, cependant qu'on observe d'importantes fluctuations selon les politiques d'immigration et les programmes d'entrée de réfugiés. Ainsi, en 1957, le pic correspond à l'arrivée massive de réfugiés hongrois. Au début des années 90, la « régularisation » des revendicateurs du statut de réfugié amène un nouveau sommet. La moyenne des 50 dernières années est de 28 000 immigrants, avec quelques années de plus de 50 000 et quelques années de moins de 20 000.

La part de l'immigration canadienne à destination du Québec bouge relativement peu au cours du siècle et est en moyenne de 17,4 % (figure 1.25). À la fin des années 10, pendant les années 20 et à la fin des années 90, la proportion est inférieure à 15 %, tandis qu'elle dépasse souvent 20 % au cours des décennies 50 et 60. Rappelons que la proportion de la population du Québec dans le Canada était de 31 % au début du siècle, de 29 % au milieu et de 24 % à la fin.

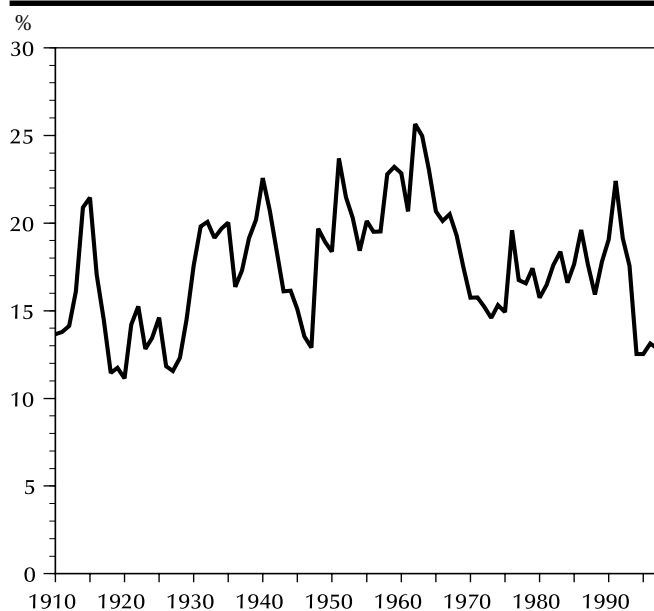
Nous avons mentionné plus haut que les statistiques annuelles d'immigrants peuvent ne pas refléter le nombre de personnes qui s'établissent au pays. Les recensements permettent de compter les personnes nées à l'extérieur du Canada et ainsi de mesurer l'effet le plus direct de l'immigration. Au recensement de 1921, par exemple, on dénombre 189 000 personnes d'origine étrangère, en regard de 146 000 en 1911 (figure 1.26). Pourtant, on a reçu de 1911 à 1920 plus de 310 000 immigrants. Il est évident qu'un grand nombre de ces personnes n'ont fait que passer et sont parties s'établir ailleurs. Ces dernières années aussi, le taux de présence des immigrants n'est pas très élevé. On ne retrouve au recensement de 1996 que 151 000 des 209 000 immigrants des années 1991-96, ce qui représente une perte de près de 30 %. Il n'en reste pas moins que l'on compte 665 000 personnes d'origine étrangère en 1996, en regard de 89 000 au début du siècle. Leur nombre a augmenté tout au long du siècle, sauf dans les années 30 et 40, alors que l'immigration était négligeable. C'est pendant les années 50 que la population née à l'étranger croît le plus; elle passe de 289 000 en 1951 à 388 000 en 1961. À titre d'anecdote, on peut mentionner que les annuaires du début du siècle répartissent en trois groupes les pays de naissance autres que le Canada : les autres parties de l'Empire britannique, les États-Unis et les autres pays. Les autres sujets britanniques ne sont pas considérés comme des étrangers dans l'Annuaire du Québec de 1929. De plus, on mentionne que les personnes nées aux États-Unis sont souvent des « fils et des filles de

Figure 1.24
Immigrants et émigrants, Québec, 1910-1998



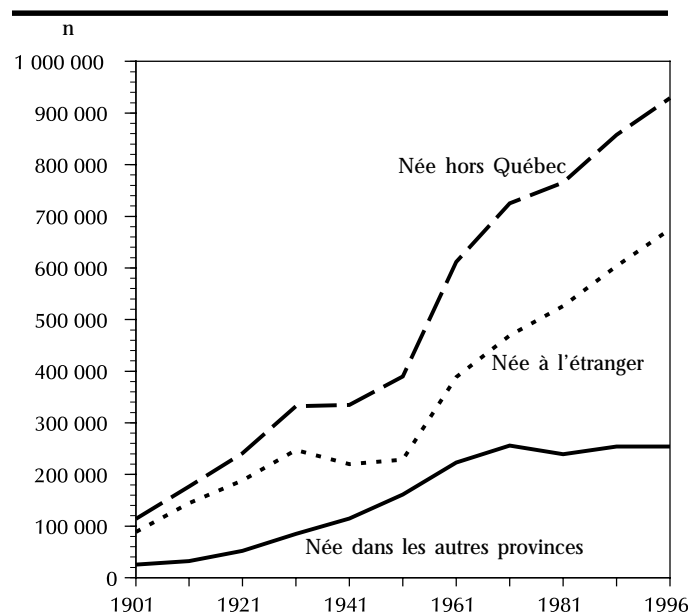
Sources : Annuaires du Québec.
Statistique Canada, Estimations de la population.

Figure 1.25
Proportion des immigrants au Québec, Canada, 1910-1998



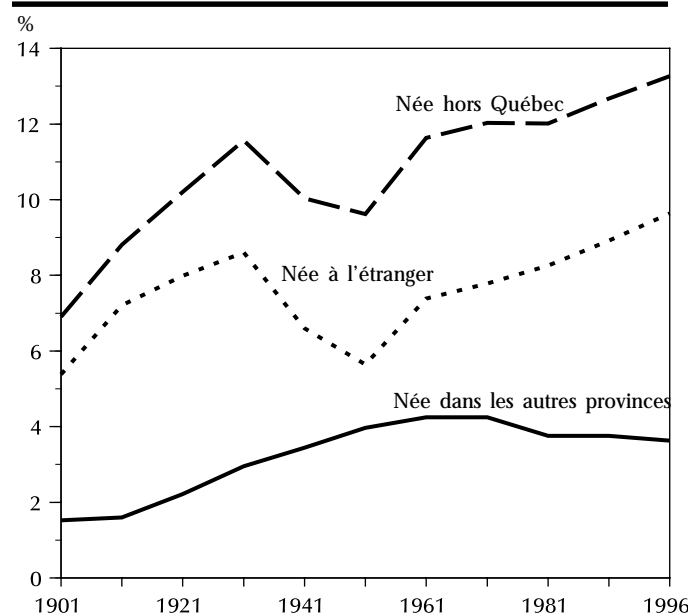
Sources : Annuaires du Québec.
Statistique Canada, Estimations de la population.

Figure 1.26
Population née à l'extérieur du Québec, 1901-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.27
Proportion de la population née à l'extérieur du Québec, 1901-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

Canadiens-Français émigrés en Nouvelle-Angleterre », soit les enfants d'émigrés qui se sont rapatriés.

La part de la population née à l'étranger parmi la population totale n'est que de 5,4 % au début du siècle (figure 1.27), mais elle augmente rapidement pour atteindre 8,6 % en 1931. Avec l'arrêt de l'immigration, elle fléchit pour retrouver en 1951 à peu près le niveau du début du siècle. Après une hausse importante pendant les années 50 (7,4 % en 1961), elle atteint 9,5 % en 1996, ce qui est le plus haut niveau du siècle. À titre de comparaison, en Colombie-Britannique, la proportion de personnes nées à l'étranger passe de plus de la moitié en 1911 au quart à la fin du siècle, et en Ontario elle passe du cinquième au quart.

Aujourd'hui encore, l'émigration internationale est le mouvement démographique le plus difficile à estimer. Pour les mouvements du début du siècle, il est préférable de renvoyer le lecteur à l'article de Lavoie (1973), qui, selon Charbonneau (1973, p. 18), a mis « de l'ordre dans un fouillis inextricable ». Des estimations annuelles du nombre d'émigrants sont faites par Statistique Canada depuis le milieu du siècle (figure 1.24). Pendant les années 50, on estime le nombre d'émigrants à environ 18 000 par année. Leur nombre augmente dans les années 60 jusqu'à un maximum de 34 000 en 1967, puis chute énormément entre 1970 et 1972. Il est possible que cette baisse subite s'explique par un changement de méthodologie, lequel réduit de beaucoup la part des émigrants canadiens en provenance du Québec (de 33 % à 17 %). Depuis 1972, le nombre d'émigrants baisse légèrement et n'est plus important. Dans les années 90, il est d'environ 6 000 annuellement. Au début des années 50, environ 30 % des émigrants canadiens provenaient du Québec; la proportion a baissé à 17 % pendant les années 70, pour être inférieure à 14 % pendant les années 90. Rappelons que l'émigration internationale comprend les immigrants étrangers qui retournent dans leur pays ou vont s'établir dans un autre pays. Il n'y a donc pas d'exode dans la 2^e moitié du 20^e siècle, comme au siècle passé. Lavoie estime la migration nette du Québec avec les États-Unis à - 140 000 pour la dernière décennie du 19^e siècle, à - 100 000 pour la première décennie du 20^e siècle, à - 80 000 pour les années 1910 et à - 130 000 pour les années 1920.

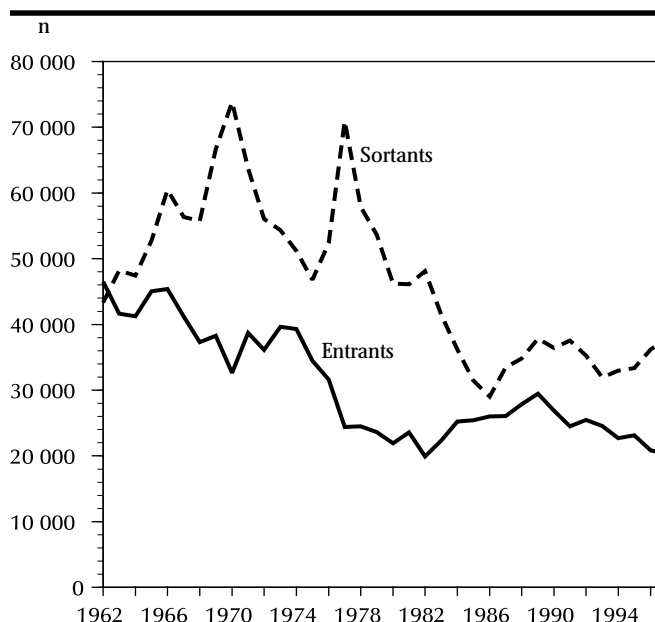
Les migrations interprovinciales sont plus importantes que les migrations internationales, du moins pour les années où l'information est disponible. Nous présenterons les migrations interprovinciales selon deux aspects : les estimations annuelles depuis les années 60 et les migrations à vie, c'est-à-dire la province de naissance des personnes nées au Canada aux recensements du début de chaque décennie.

Depuis les années 60, il y a chaque année (sauf une exception) plus de sortants vers les autres provinces que d'entrants en provenance des autres provinces. Au cours des années 60, le nombre de sortants passe de moins de 50 000 à plus de 70 000 en 1970, mais il redescend dans la première moitié des années 70, puis connaît un soubresaut en 1977, avec une deuxième année de plus de 70 000. Les sorties diminuent ensuite considérablement pendant une dizaine d'années et l'on en compte près de 30 000 en 1986. Depuis lors, le nombre de sortants oscille entre 30 000 et 40 000 par année. En rapportant le nombre de sortants à la population moyenne de l'année, on obtient un taux de sortie interprovinciale. Il ressort que les taux du Québec sont de beaucoup inférieurs à ceux de l'ensemble des provinces et même un peu plus faibles que les taux ontariens. En 1972, par exemple, les taux sont respectivement de 9, 11 et 17 ‰ au Québec, en Ontario et dans l'ensemble des provinces; en 1992, ils sont de 5, 8 et 11 ‰ pour les mêmes régions.

Le nombre d'entrants interprovinciaux, qui était autour de 40 000 pendant les années 60 jusqu'au milieu des années 70 baisse à cette époque et se situe depuis entre 20 000 et 30 000 par année. Depuis le milieu des années 80, la part du Québec dans l'ensemble des migrants au Canada est faible, soit entre 8 et 9 %, alors que celle des sortants est entre 11 et 12 %. Le Québec contribue peu aux échanges interprovinciaux, mais il n'en reste pas moins qu'il essuie à l'occasion de ces échanges une perte nette annuelle de plusieurs milliers de personnes. Il faut souligner que la mobilité interprovinciale est beaucoup plus forte chez les Québécois de langue maternelle anglaise. Ainsi, à partir des données du recensement de 1981, on peut estimer que les deux tiers (65 %) des sorties interprovinciales de la période 1976-1981 sont le fait de personnes de langue maternelle anglaise, en regard du quart seulement pour les personnes de langue française. Par ailleurs, la moitié (52 %) des entrants sont de langue française et 41 % de langue anglaise.

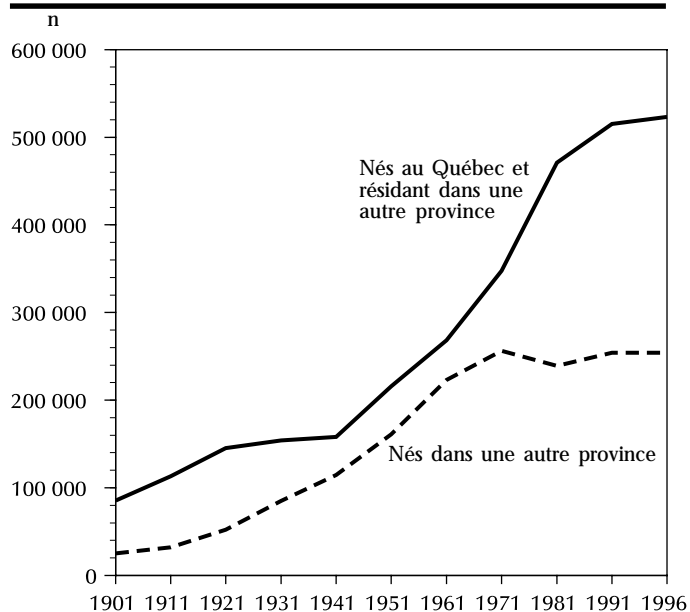
Les recensements permettent d'évaluer l'effet des migrations interprovinciales depuis le début du siècle. Il s'agit de la différence entre le nombre de personnes nées dans les autres provinces résidant au Québec et celui des personnes nées au Québec résidant ailleurs au Canada. Cette mesure simple est révélatrice, bien que les migrants puissent avoir effectué leur migration de nombreuses années avant le recensement, et elle est la seule disponible pour la première moitié du siècle. Ainsi, au recensement de 1901, on dénombre 85 000 personnes nées au Québec qui résident dans une autre province (figure 1.29). Ce nombre augmente au cours des deux premières décennies, mais ne bouge pas beaucoup pendant les années 20 et 30. Des années 40

Figure 1.28
Migrations interprovinciales, Québec, 1962-1997



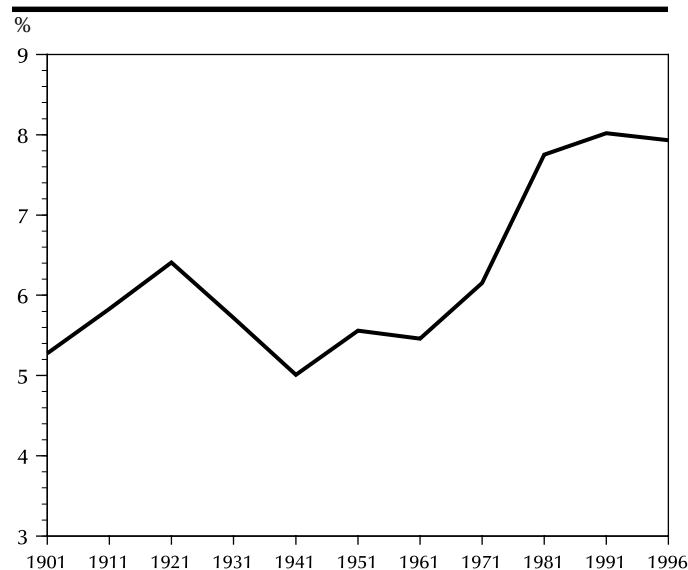
Source : Statistique Canada, Estimations de la population.

Figure 1.29
Migration interprovinciale depuis la naissance, Québec, 1901-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

Figure 1.30
Proportion des personnes nées au Québec résidant dans une autre province, Québec, 1901-1996



Source : Statistique Canada, Recensements.

(158 000 en 1941) aux années 80, le nombre croît considérablement, pour atteindre 515 000 en 1991. C'est la décennie 40 qui affiche le taux de variation le plus élevé, avec 37 %, tandis qu'en nombres absolus, la décennie 70 voit l'effectif augmenter de 123 000. Il y a un certain ralentissement pendant les années 80 et surtout au cours de la première moitié des années 90.

Pour mieux comparer le début et la fin du siècle, il est préférable de calculer le rapport de ces personnes nées au Québec et résidant dans les autres provinces au total des personnes nées au Québec et résidant aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada, à chaque recensement. En 1901, la proportion des personnes résidant dans une autre province parmi celles nées au Québec est de 5,3 % (figure 1.30). On constate que les Québécois ont peu choisi les autres provinces comme lieu pour s'établir, à en juger par la forte émigration nette vers les États-Unis lors des dernières décennies du 19^e siècle. Lavoie estime la migration nette des années 1890 à - 140 000. C'est pour une décennie seulement beaucoup plus que les 85 000 migrants « à vie » que

l'on trouve dans les autres provinces. La proportion augmente à 6,4 % en 1921, puis descend à 5,0 % en 1941, ce qui indique qu'il y a peu de mouvements pendant ces années. La hausse est de 2 points entre 1961 et 1981, alors que la proportion atteint 7,8 %. Le niveau n'a pas bougé beaucoup depuis, puisqu'il est de 8,0 % en 1991 et de 7,9 % en 1996. Si l'on compare le Québec aux autres provinces pour cette proportion, on constate que c'est ici qu'elle est la plus faible. En 1996, on compte 15 % de Canadiens qui ne résident pas dans leur province de naissance : 41 % pour les personnes nées en Saskatchewan, plus du quart pour les personnes nées dans les maritimes et 9,6 % pour celles nées en Ontario.

Jusqu'au début des années 60, la population résidant au Québec mais née dans une autre province croît rapidement, si bien que l'on recense 223 000 de ces personnes en 1961, comparativement à 25 000 en 1901. L'effectif de ce groupe fléchit cependant dans les années 70 et remonte un peu à 254 000 en 1991 et 1996. En proportion de la population totale du Québec, ces personnes comptent pour 1,5 % seulement au début du siècle, mais leur part augmente jusqu'à un maximum de 4,3 % en 1971, pour diminuer par la suite à 3,6 à la fin du siècle. En 1996, c'est au Québec que la proportion des citoyens nés dans une autre province est la plus faible, et c'est en Colombie-Britannique qu'elle est la plus élevée, avec 27 % (un peu plus d'un million de personnes).

Le solde de la population née au Canada est négatif pour le Québec. Au début du siècle, la perte nette est de 60 000, puis de 92 000 en 1921, mais elle n'est plus que de 45 000 en 1961. Pendant les années 70, l'écart entre les entrants et les sortants s'élargit, et le solde atteint - 232 000 en 1981, puis - 269 000 en 1996. En fait, seulement trois provinces affichent des soldes positifs, la Colombie-Britannique ayant le plus élevé avec 790 000. La Saskatchewan a la perte nette la plus importante, avec un solde de - 422 000.

On peut évaluer l'impact global des migrations en faisant des simulations d'évolution de la population. Il s'agit en fait de faire des « projections » de population à partir de 1901 en utilisant la mortalité et la fécondité observées et de comparer les résultats obtenus en 1996 avec la population estimée cette année-là. Ainsi, en partant du 1,6 million de Québécois recensés en 1901, on obtient après 95 ans de projections de population sans migration un effectif de 7,4 millions d'individus, soit un nombre très proche de l'estimation

de 7,3 millions pour 1996 (tableau 1). La structure par âge obtenue à partir des simulations est aussi très semblable à celle qui est observée : 18,5 % de jeunes de moins de 15 ans, 69,2 % de personnes âgées de 15 à 64 ans et 12,3 % de personnes de 65 ans ou plus, en regard des proportions observées de 18,8 %, 69,1 % et 12,1 %.

Tableau 1.1

Projections sans migration avec la mortalité et la fécondité observées et constantes, Québec, 1901-1996

Fécondité	Mortalité	
	Observée	Constante
	Population en millions	
Observée	7,4	3,7
Constante	23,0	11,3

Source : Institut de la statistique du Québec.

En l'absence de migrations interprovinciales et internationales, l'effectif et la structure de la population du Québec auraient donc été à peu près les mêmes. Pour évaluer l'impact des changements dans la fécondité et la mortalité, nous avons aussi fait des simulations avec les niveaux observés et constants (du début du siècle). Le résultat le plus étonnant est que le Québec aurait une population de 23,0 millions avec la mortalité observée et la fécondité du début du siècle, soit 5,5 enfants par femme. Par contre, avec la fécondité observée tout au long du siècle et la mortalité du début du siècle, l'effectif n'atteindrait que 3,7 millions. Enfin, avec la fécondité et la mortalité qui n'auraient pas changé, la population serait de 11,3 millions. La fourchette est assez impressionnante, et l'on voit que c'est la fécondité qui a été la plus déterminante dans l'évolution de la population.

La répartition linguistique

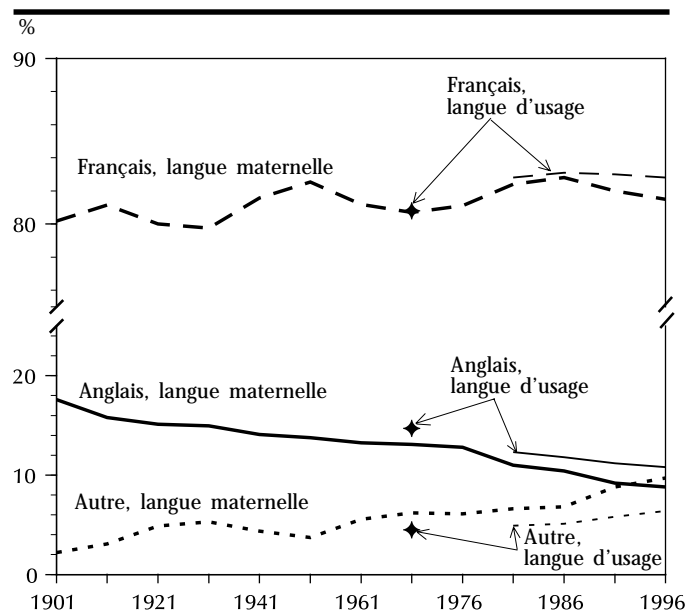
Aux recensements du début du siècle, on ne posait qu'une question sur l'origine ethnique. En 1931, on commence à demander la langue maternelle, puis on ajoute en 1971 la langue d'usage au foyer. Comme les groupes ethniques et linguistiques sont très proches au début du siècle, nous avons mis bout à bout à la figure 1.31 (sur les tendances démolinguistiques au 20^e siècle) les données de 1901 à 1921 sur les groupes ethniques et celles de 1931 à 1996 sur les groupes linguistiques.

C'est en 1931 que la proportion de Québécois de langue maternelle française est la plus faible, avec 79,8 %. Avec l'arrêt de l'immigration, le poids de ce groupe augmente

jusqu'à 82,5 % en 1951, puis diminue à 80,7 % en 1971, ce qui provoque alors de grandes inquiétudes. La tendance est renversée jusqu'à 1986; la proportion est de 82,8 %, soit la plus élevée du siècle, mais elle diminue à 81,5 % en 1996. Le terme « francophone » s'applique à la population qui a le français comme langue d'usage au foyer. On remarque qu'en 1971, la proportion de francophones est très proche de celle des individus de langue maternelle française, mais qu'elle la dépasse de plus en plus. Il y a maintenant plus de transferts linguistiques vers le français qu'auparavant, si bien que la proportion de francophones est de 82,8 % en 1996, soit 1,3 point de plus que la proportion de personnes de langue maternelle française.

On oublie parfois l'importance du poids démographique du groupe ethnique britannique à la fin du siècle dernier (20,4 % en 1871 et 17,6 % en 1901). En 1931, les proportions de personnes de ce groupe (15,1 %) et des individus de langue maternelle anglaise (14,9 %) sont très proches. La proportion de personnes de langue anglaise diminue tout au long du siècle, mais la baisse s'accroît après 1976 et le pourcentage tombe à 8,8 % en 1996, à la suite d'une forte émigration interprovinciale. Si l'on définit les anglophones

Figure 1.31
Répartition de la population selon le groupe ethnique, 1901-1911, la langue maternelle, 1921-1996 et la langue d'usage, 1971-1996, Québec



Source : Statistique Canada, Recensements.

avec la langue d'usage, la proportion augmente de 2 points, soit à 10,8 % en 1996. Le gain plus élevé des anglophones indique que les transferts linguistiques (abandon de la langue maternelle pour une langue d'usage autre) favorisent ce groupe.

Au début du 20^e siècle, on ne compte que 2,2 % de Québécois d'origine ethnique autre que française et britannique. La proportion de Québécois de langue maternelle autre est de 5,3 % en 1931; elle baisse avec l'arrêt de l'immigration internationale mais repart à la hausse après la guerre. L'augmentation est particulièrement importante depuis 1976 et en 1996, la proportion est de 9,7 %. C'est une coïncidence que cette proportion soit très proche de celle des personnes nées à l'étranger, de 9,7 % (figure 1.27), puisqu'il y a des personnes nées à l'étranger de langue française ou anglaise et des personnes nées ici d'une autre langue. Il n'en reste pas moins que l'immigration internationale est la principale source de population de langue maternelle autre. À cause des transferts linguistiques particulièrement importants dans ce groupe, il n'y a que 6,4 % d'allophones en 1996, soit une diminution de 3,3 points.

La répartition linguistique résulte de l'interaction de nombreux facteurs qui n'ont pas toujours eu le même rôle dans l'histoire. Ainsi, la fécondité qui favorisait le groupe francophone est maintenant plus élevée chez les allophones. L'immigration internationale a avantagé les groupes anglophone et allophone. Les transferts linguistiques ont également beaucoup favorisé le groupe anglophone, mais avec l'adoption de politiques linguistiques correctrices, il y a maintenant plus de transferts vers le français qu'autrefois. Les migrations interprovinciales ont contribué à réduire le poids des anglophones pendant le dernier quart du siècle.

Conclusion

Il est difficile de préciser l'impact de certains événements historiques sur les phénomènes démographiques, puisqu'il peut être très diffus. Cependant, quelques événements valent la peine d'être soulignés. Du point de vue démographique, l'apparition de la pilule contraceptive sur le marché en 1960 est probablement l'événement du siècle. Encore fallait-il que la société soit prête à accepter cette nouveauté. En ce sens, l'arrivée de la télévision et sa diffusion très rapide dans les années cinquante peut aussi être considérée comme un facteur de changement social très important, mais avouons que le lien entre la télévision et l'utilisation de la pilule n'est pas immédiat. Il faut aussi rappeler que les couples n'ont pas attendu la pilule pour contrôler la fécondité; pendant les années vingt, on a observé une

baisse de la fécondité aussi importante que celle des années soixante, soit de 2 enfants par femme en moyenne en une quinzaine d'années, et cela avec des méthodes qu'on peut qualifier de « naturelles ».

Dans le domaine de la démographie familiale, les années 1968 et 1969 sont très importantes puisque avec la loi sur le divorce et le célèbre « bill omnibus », on légalise le divorce, l'avortement et l'homosexualité, ce qui ébranle voire démolit trois piliers de la morale traditionnelle. Ces lois ayant été votées par les parlementaires, elles répondaient à des changements dans la société, mais elles ont sans doute aussi contribué à ces changements. Avec les moyens contraceptifs et l'avortement, on peut penser que la très grande majorité des naissances d'aujourd'hui sont voulues ou du moins acceptées. En fait, même en régime de forte fécondité, les enfants sont voulus ou acceptés, mais d'une façon plus « naturelle ». La loi de 1968 a marqué le début d'une ère de rupture d'unions qui rend les mariages d'aujourd'hui beaucoup plus fragiles, mais ce n'est quand même pas parce que la loi le permet que l'on divorce... Par ailleurs, personne n'avait prévu et on n'a pas encore compris l'engouement soudain pour l'union libre apparu au milieu des années 70 dans beaucoup de pays.

C'est devenu un poncif de parler de la « révolution tranquille » des années 60, qui a suivi les années Duplessis et la « grande noirceur » selon un autre lieu commun. Pourtant, dans le domaine de la santé publique mesurée par ses deux indicateurs que sont l'espérance de vie et la mortalité infantile, aucun seuil ne se dégage. Au contraire, l'amélioration de ces indicateurs est plus importante dans la première moitié du siècle que dans la seconde. On cherche en vain l'effet de la création de la Régie de l'assurance maladie sur les taux de mortalité infantile des années 70. En fait, les progrès en matière de santé publique ont été graduels. Il est indubitable que le Québec du début du siècle avait un retard important en regard de régions plus avancées, mais ce retard a été comblé. Évidemment, en examinant plus attentivement l'évolution de causes spécifiques, l'impact de certains événements serait plus visible. On pourrait cerner par exemple le rôle de la pénicilline dans la réduction des décès causés par la tuberculose, les conséquences de l'obligation de porter la ceinture de sécurité et de la plus grande sévérité relativement à l'ivresse au volant sur les décès par accident d'automobile. Les décès par cancer du poumon ont beaucoup augmenté pendant les années 60, 70 et 80; dans quelques années, on pourra voir la baisse de ces décès consécutive à la diminution du tabagisme.

L'examen des variations annuelles de la mortalité ne fait ressortir qu'un événement au cours du siècle : la grippe espagnole de 1918. Notons que les décès des soldats morts à l'étranger ne sont alors pas comptés dans les statistiques de l'état civil, les décès étant classés par lieu d'occurrence plutôt que de résidence. En fait, les décès liés à cette épidémie sont dus au rapatriement des soldats porteurs du virus. On pourrait aussi les considérer comme des décès dus à la guerre.

La première guerre ne semble pas avoir eu d'effet sur la natalité, mais on voit bien qu'elle a perturbé les courbes des mariages; il y a en effet beaucoup moins de mariages en 1918 et un fort rattrapage en 1919 et 1920. Il est possible aussi que la baisse de 1918 soit due à la grippe espagnole, qui a beaucoup frappé les adultes.

La grande dépression des années 30 a eu un impact important sur la fécondité et la nuptialité. En fait, dans une population où l'on pratique peu la contraception, le retard du mariage est une façon de limiter la natalité. Rappelons également que les femmes plus âgées (et mariées) avaient déjà commencé à afficher une baisse de fécondité.

Il est un peu déprimant de constater que la deuxième guerre s'est accompagnée d'une reprise économique et démographique, si bien que le baby-boom commence en 1938 plutôt qu'en 1946, comme il est habituellement reconnu. C'est en 1940 que le taux de nuptialité est le plus élevé au cours du siècle. Les années 40 et 50 sont des années fastes pour les noces et les baptêmes. Notons cependant que les femmes plus âgées n'ont pas participé à la reprise de la fécondité, mais elles affichent plutôt des taux de fécondité qui continuent à décroître lentement.

Nous avons déjà évoqué l'effondrement de la fécondité dans les années soixante associé à la diffusion de la pilule contraceptive et aussi de la stérilisation. Il y a eu à la fin des années 80 une petite remontée de la fécondité, que l'on a parfois qualifiée de mini baby-boom et qu'on a attribuée à l'attrait d'un programme d'allocations à la naissance. Avec le recul, on se rend compte que l'effet de ce programme a été bien relatif. D'ailleurs, on observait déjà une augmentation des indices mensuels un an et demi avant le début des allocations.

En fait, les grands mouvements de la mortalité, de la fécondité et de la nuptialité ne sont pas propres au Québec, mais partagés avec des décalages (parfois en avance, parfois en retard) de calendrier et d'intensité avec les autres pays développés.

L'immigration internationale est plus intimement liée aux conflits internationaux et aux décisions politiques que les autres événements démographiques. La première guerre marque la fin des grandes migrations de la fin du 19^e siècle. Le nombre d'immigrants devient très faible pendant la récession des années 30 et la deuxième guerre, si bien que le poids du Québec dans le Canada augmente de 2 points entre 1921 et 1941. L'immigration est beaucoup plus importante dans la deuxième moitié du siècle que dans la première. Une analyse plus fine permettrait de déterminer par exemple l'impact de l'arrivée des Hongrois, des Vietnamiens et, plus récemment, des Kosovars. Le nombre d'immigrants est beaucoup plus important dans le reste du Canada, et l'immigration internationale de la deuxième moitié du siècle est le principal facteur de la perte du poids démographique du Québec dans la confédération canadienne.

Les années de la « révolution tranquille » voient une augmentation des départs vers les autres provinces et une diminution des entrées. En fait, ce sont surtout des anglophones qui ont quitté le Québec. Dans un article récent faisant le bilan du 20^e siècle, le sociologue Simard (1999, p.50) fait même remonter le « déclin des Montrealers » aux années 20, alors que les investissements états-uniens dépassent les britanniques et favorisent Toronto, proche du Midwest, au lieu de Montréal. Dans l'ensemble, cependant, les Québécois participent peu aux migrations interprovinciales. En 1996, si l'on compare le lieu de naissance et le lieu de résidence, c'est le Québec qui a les plus faibles proportions de personnes nées dans une province et résidant dans une autre ainsi que de personnes nées dans une autre province.

* * * * *

Les adeptes du « bon vieux temps » seraient estomqués de constater de visu les conditions de vie du début du siècle. Par ailleurs, même les visionnaires les plus optimistes du début du siècle n'ont pu imaginer les changements qui sont survenus dans les événements les plus importants de la biographie des individus. L'homme est encore mortel, mais la mort survient à un âge de plus en plus avancé. On peut croire que les couples ont eu le plus souvent les enfants qu'ils désiraient ou qu'ils acceptaient, mais avec la révolution de la contraception, ils ont maintenant un contrôle à peu près complet de leur reproduction. Le nombre de naissances par femme a chuté de façon considérable. La der-

nière surprise du siècle est la quasi désuétude dans laquelle le mariage est tombé. Au début des années 70, personne ne pouvait prévoir la désaffection de cette institution séculaire. Le mariage n'est plus dénoncé comme un carcan par quelques esprits d'avant-garde; il n'est tout simplement plus considéré comme nécessaire.

Il y a des liens entre ces changements : la survie presque totale des enfants diminue le nombre de naissances nécessaires pour une famille de même taille. Au début du siècle, le quart des enfants ne se rendaient pas à leur dixième anniversaire; ces naissances étaient si l'on peut dire « gaspillées ». Le contrôle des naissances a dissocié la sexualité de la reproduction et permis de nouvelles façons de vivre en couple. Il ne faut pas non plus négliger les améliorations considérables des conditions de vie et de l'éducation, qui permettent une autonomie beaucoup plus grande des individus.

Ces changements importants peuvent avoir des effets moins désirables : le nombre de naissances, par exemple, n'est plus suffisant pour assurer le remplacement des générations. Les faibles effectifs des jeunes générations sont même un handicap dans la poursuite du projet d'équité intergénérationnelle. On peut croire aussi que la fragilité des couples crée un milieu moins propice non seulement à la venue des enfants, mais aussi à leur épanouissement.

Dans l'ensemble, cependant, il n'y a pas à douter que les progrès sont considérables et que la qualité de vie s'est beaucoup améliorée, autant du point de vue individuel que collectif.

